



Bilan 2025 des mesures de promotion de la santé de la Commune de Nyon

Label « Commune en santé »

En tant qu'autorité et cadre de vie, la Commune peut influencer favorablement la santé de ses habitant·es, parfois sans s'en rendre compte. Avec le label « Commune en santé », les Communes inventorient toutes les mesures de promotion de la santé qu'elles mettent en œuvre ou soutiennent. En fonction de leur bilan et des éventuelles perspectives d'amélioration identifiées, elles sont conseillées et orientées pour agir davantage. Pour obtenir le label, la Commune doit être impliquée dans le déploiement d'au moins une mesure de promotion de la santé dans les six domaines suivants : politique communale, offres de loisirs, famille et solidarité, école, santé au travail ainsi qu'espaces publics. Une fois les conditions réunies, le label est octroyé, gratuitement et pour cinq ans.

Etat des lieux des mesures de promotion de la santé développées ou soutenues par la Commune de Nyon

Dans le cadre du label « Commune en santé », la Commune de Nyon présente 49 mesures illustrées dans les tableaux ci-dessous. Ces tableaux dressent l'inventaire des mesures de promotion de la santé existant dans les six domaines identifiés par le label. Le présent bilan a été validé par Unisanté et le comité de labellisation, ainsi que par la Commune de Nyon :

**Unisanté, Centre universitaire de
médecine générale et santé publique**

Mme Stéphanie Pin
Cheffe du Département Promotion de la
santé et Préventions (DPSP)

Label Commune en santé

Mme Emmanuelle Garcia
Responsable du Secteur interventions
communautaires

Commune de Nyon

M. Daniel Rossellat
Syndic

M. Thomas Deboffe
Secrétaire municipal adjoint

Nyon , le 31 mars 2025



1. Politique communale

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Politique communale ». Il s'agit de mesures témoignant d'un engagement ferme des autorités communales en faveur de la promotion de la santé : adoption d'un engagement écrit (modification du règlement communal, charte), modification organisationnelle de la Commune (attribution de ressources financières, matérielles ou en personnel) ou changement structurel au sein de la Commune.

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|---|--|--|--|------------------------|---|---|--|
| | Nom de la mesure | Année de mise en œuvre et but recherché | Brève description de la mesure | Nombre de personnes ou groupe de population atteints | Fréquence de la mesure | Soutien financier, matériel ou en personnel | Coûts bénéficiaires, canaux de communication et accessibilité personnes à mobilité réduite et défavorisées. | Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail) |
| 6 | Subvention pour le développement du sport à destination de tous les publics | 2012 : Soutenir les acteur·trice·s associatif·ve·s et les actions locales en faveur de la promotion du sport, quel que soit le public (tout niveau et type de sport). Rendre les activités physiques plus accessibles. | a) Subventions pour les jeunes de 5 à 20 ans. b) Subventions pour le sport de haut niveau. c) Actions pour promouvoir le sport pour tou·te·s. d) Aides ponctuelles aux sociétés locales pour organiser des activités et manifestations sportives (Tour du Pays de Vaud, Triathlon de Nyon, Wake up and run, divers championnats). e) Tarifs piscine préférentiels pour familles, entreprises et seniors. f) Subventions pour la location des installations sportives. | Tous publics à travers les actions sportives des sociétés locales. | Permanent. | a) CHF 450'000.- b) CHF 200'000.- c) CHF 125'720.- d) CHF 105'280.- e) 50% du prix par abonnement f) CHF 25'000.- par an. Mise à disposition et entretien des salles de sport scolaires en soirée et pendant les vacances. | a-d) Gratuit. a- f) Canaux de communication adaptés au public. Mesures accessibles à tous publics. e) Tarif réduit de CHF 160.- pour les Nyonnais·es. Réduction pour les familles dès deux abonnements achetés, tarif de CHF 80.- par abonnement pour les jeunes. f) Tarifs subventionnés pour les associations nyonnaises : CHF 3.-/heure pour les jeunes et CHF 5.-/heure pour les adultes (tarif de base CHF 15.-), et CHF 15.-/heure pour les manifestations (tarif de base CHF 30.-). | Alizée Bariatti (SMM), 022 316 46 69, alizee.bariatti@nyon.ch Mathias Gallicchio (SMM), 022 315 46 59, mathias.gallicchio@nyon.ch |
| 7 | Soutien aux associations favorisant | 2010 : Renforcer le lien social et | a) Mise à disposition gratuite ou subventionnée de salles et infrastructures pour les associations culturelles, sociales et sportives locales, favorisant | Tou·te·s les habitant·e·s et les | a) Permanente. b) | a) Mise à disposition gratuite de | a) Coûts selon les activités proposées. b) Gratuit ou coûts peu élevés. | a) Floriane Jeannin (SMM), 022 315 46 53, sports@nyon.ch |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|--------------------------------------|---|--|---|---|---|---|--|
| | l'intégration et la cohésion sociale | intergénérationnel en soutenant les associations locales, en particulier celles liées à la santé, aux quartiers, aux seniors, et aux migrant-e-s. | <p>le lien social (ex. Polyval, Maison des enfants, Avivo, etc.).</p> <p>b) Soutien aux associations de quartier pour encourager le vivre-ensemble et lutter contre l'isolement (ex. maison de quartier "Vie-là" hébergeant 11 associations).</p> <p>c) Mise à disposition de salles pour cafés-contacts, repas seniors, activités sportives et groupes de discussion.</p> <p>d) Aide aux associations pour des projets d'intégration via locaux, logistique et financement (ex. Fraternité du Centre social Protestant, fêtes multiculturelles).</p> <p>e) Soutien à une initiative locale favorisant la consommation de produits locaux et de saison avec implication des commerçant-e-s et consommateur-ice-s.</p> <p>f) Soutien à La Soliderie, projet d'épicerie solidaire et café pour combler l'absence d'aide alimentaire à Nyon (ouverture prévue en sept. 2024).</p> | diverses associations locales. | <p>Permanente.</p> <p>c) 1x/mois ou toutes les semaines (dépend des associations). Croix-Rouge : 739 heures de présence</p> <p>d) Régulier.</p> <p>e) 2-3x/mois et à chaque fois 70 paniers sont préparés.</p> <p>f) Horaire en cours de réflexion.</p> | <p>locaux, d'infrastructures et de personnel en fonction des demandes.</p> <p>b) Soutien matériel et en personnel.</p> <p>c) Mise à disposition de locaux.</p> <p>d) Mise à disposition de locaux.</p> <p>e) Financement de CHF 13'000.- et location du local à prix symbolique.</p> <p>f) Financement du loyer CHF 21'600.-.</p> | <p>c) Gratuit ou coûts modestes (2.-/café ; 5-15.-/repas).</p> <p>d) Activités gratuites, consommations payantes.</p> <p>e) 18.- le petit, 25.- le moyen, 32.- le grand.</p> <p>f) Pour les personnes en situation de précarité de la région de Nyon.</p> | <p>b) Gea Bonneti (SCS), 022 316 40 61, gea.bonetti@nyon.ch</p> <p>c) Elsa da Costa Villar (SCS), 022 316 40 82, elsa.dacostavilar@nyon.ch</p> <p>Alicia Pelichet (SCS), 022 316 40 81, alicia.pelichet@nyon.ch</p> <p>d) Christiane Piazzini (SCS), 022 316 41 07, christiane.piazzini@nyon.ch</p> <p>e) Corentin Neuffer (SAG), 022 316 40 33, corentin.neuffer@nyon.ch</p> <p>f) Anne-Catherine Crisinel Merz (SCS), 022 316 41 05, ac.crisinel@nyon.ch</p> |
| 9 | Politique des seniors | 2018 : Mise en place d'une politique communale pour les seniors afin d'améliorer la qualité de vie et l'intégration | <p>a) Forum des seniors (2019) : Consultation des seniors pour coconstruire la politique communale, avec inclusion de trois seniors dans le groupe de travail.</p> <p>b) Accompagnement de Seniors Nyon : Création en 2021 d'une association centralisant les activités seniors (sport, culture, mobilité, informatique), soutenue par la Ville (ressources, financement, communication, locaux). Intermédiaire avec l'administration, force de proposition et consultation (ex. arrêts de bus sans assise et de</p> | a) b) d) e) Tou-te-s les seniors nyonnais-es de 65 ans et plus c) Pour les seniors de 75 ans et plus, vivant seul-e-s et n'étant pas suivi-e-s par le Centre médico-social (2024 : 651 seniors). | <p>a) 2019.</p> <p>b) En continu.</p> <p>c) Pendant la veille du plan canicule (1er juin au 15 septembre).</p> <p>d) Selon les demandes.</p> <p>e) 2x/an.</p> | <p>a) Coût du mandat : CHF 30'000.-</p> <p>b) Ressources humaines (travailleur-eus-e-s sociaux-ales) et subvention financière CHF 15'000.- en</p> | <p>a) Gratuit.</p> <p>b) Activités gratuites et sans inscription. Les salles utilisées sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les cours de sport sont adaptés au public. Canaux de communication adaptés au public (format papier, réseaux sociaux, voie de presse).</p> <p>c) Gratuit et sur inscription (par téléphone, e-mail, courrier postal</p> | Elsa da Costa Vilar (SCS), 022 316 40 82, elsa.dacostavilar@nyon.ch |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|---|---|---|----------------------|-------------|---|---|--|
| | | de cette population et promouvoir leur auto-détermination tout en luttant contre l'isolement social. | <p>complexe multisport de Colovray).</p> <p>c) Plan canicule : Révisé en 2019. Depuis 2024, la Ville et la Protection civile contactent et visitent les seniors isolés en cas d'alerte. Une visite est organisée pour les personnes n'étant pas joignables.</p> <p>d) Soutien aux seniors : Séances d'information (cohabitation intergénérationnelle, dossier électronique du patient), ouverture d'un guichet d'accompagnement pour le dossier électronique du patient.</p> <p>e) Lettre informative (dès sept. 2024) : Communication sur les services et initiatives de la Ville, Seniors Nyon et associations partenaires.</p> | | | <p>2024.</p> <p>c) Personnel de la Ville.</p> <p>d) Mise à disposition de salle et utilisation des moyens de communication de la Ville.</p> <p>e) CHF 5'000.-.</p> | <p>ou en ligne).</p> <p>d) Gratuit. Canaux de communication adaptés au public (format papier, réseaux sociaux, voie de presse).</p> <p>e) Lettre envoyée par courrier postal.</p> | |
| 12 | Subventions mobilité en faveur d'alternatives actives et durables | 2014 : En cohérence avec les objectifs communaux en termes de mobilité durable, l'administration souhaite encourager les citoyens dans leur report modal vers des alternatives durables en apportant une aide | <p>La Ville de Nyon a mis en place diverses mesures pour promouvoir la mobilité douce et multiplier les modes de transports alternatifs.</p> <p>L'encouragement aux pratiques vertueuses de mobilité passe par des subventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 20% de réduction sur les abonnements Mobilis adulte. - 50% de réduction sur les abonnements Mobilis Junior (6-24 ans) et senior. - 20% de réduction sur les abonnements Mobility. - 10% de réduction à l'achat de vélos (mécaniques, électriques, cargos, triporteurs, etc.). - Carnets de 10 tickets de bus à CHF 20.- pour tous les voyageurs du réseau. | Toute la population. | Permanente. | <p>Subvention pour les transports publics en 2023 CHF 127'250.-:</p> <p>Mobilis CHF 70'557.-, tickets de bus CHF 45'052.-, gratuité pour les marchés de printemps et d'automne CHF 11'624.-</p> <p>Ressources RH : 3 personnes.</p> | <p>Gratuit pour la plupart des mesures.</p> <p>Les mesures de subventions nécessitent une participation financière des utilisateurs.</p> | <p>Caroline Dorst (SDI) 022.316.44.03 caroline.dorst@nyon.ch</p> |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|-------------------------------------|--|---|---------------------------|------------|--|---------------|---|
| | | financière en ce sens. | | | | | | |
| 25 | Politique climatique et énergétique | 2020 : Réduire les émissions de GES et optimiser l'énergie pour anticiper le changement climatique et favoriser un environnement sain. | <p>a) Plan Climat "Nyon s'engage" Lancé en 2020, ce plan climat a permis de prioriser et d'accélérer les actions communales en matière de réduction des émissions de GES. Une nouvelle version en 2025 inclura un bilan carbone actualisé, des indicateurs révisés et des objectifs concrets : - 50 % d'émissions d'ici 2030 et neutralité carbone en 2050, avec des jalons intermédiaires en 2040. Il intègre également la cohésion sociale, l'espace public et la santé.</p> <p>b) Politique énergie-climat durable La Municipalité agit pour réduire la consommation d'énergie, produire des énergies renouvelables et limiter les GES, tout en améliorant la gestion de l'eau, des déchets et la mobilité. Objectifs : favoriser la mobilité active, réduire la pollution et sécuriser l'accès à l'eau.</p> <p>Documents clés : - (2016) Planification énergétique territoriale. - (2021) Plan directeur des énergies de réseaux 2030 (PDer30) visant le "zéro émission nette" d'ici 2050. - (2020) Plan d'action pour réduire la consommation d'eau avec des mesures pour sécuriser l'approvisionnement et réduire la consommation. - (2022) Anticipation de la crise énergétique avec une task force, un plan de gestion de crise et des animations Info-énergie. - (2024) le programme Nyon-Energie se concentre sur l'énergie et l'eau.</p> | Tou-te-s les Nyonnais-es. | Permanent. | <p>a) Ressources humaines : 2 (un délégué 0,8 EPT + une stagiaire 0,8 EPT).</p> <p>b) Ressources humaines : un délégué aux énergies et un-e stagiaire.</p> | Gratuit. | <p>Corentin Neuffer, 022 316 40 33, corentin.neuffer@nyon.ch</p> <p>Damien Chiffelle (SIN), 022 316 45 00, damien.chiffelle@nyon.ch</p> |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|--|--|--|---|-----------------------------|---|--|--|
| 27 | Fonds pour le développement durable (FDD) et pour l'efficacité énergétique (FEEER) | 2010 pour le FEEER, 2019 pour le FDD : Ces deux fonds financent des projets en lien avec l'énergie et le climat. Ils participent indirectement à la santé en favorisant des démarches plus écologiques réduisant certaines nuisances, tel que le bruit ou la pollution de l'air. | Ce sont deux fonds alimentés par une taxe sur l'électricité. De cette manière, la Municipalité soutient financièrement les particuliers et les entreprises qui désirent activement participer à une transition responsable (installation de panneaux solaires, de pompes à chaleur, bornes de recharge électrique, etc.). Toutes ces démarches permettent de réduire la pollution liée à la combustion du pétrole, du gaz, du mazout et d'améliorer la qualité de l'air. Ils permettent également de financer des études de terrain et des actions de sensibilisation prévues dans le cadre la stratégie de développement durable de la Municipalité, tel que la Journée mondiale de l'eau qui traite de la raréfaction de l'eau ou les journées du vélo pour promouvoir une mobilité active et une réduction de la pollution de l'air. Ces fonds permettent également de soutenir des projets de coopération au développement dans des pays du Sud global, comme l'accès à l'eau en Mauritanie grâce au partenariat avec Solidarit'eau. | Population, association, bénéficiaire de la politique de coopération internationale. | Permanent. | Budget annuel : 300'000.- . | Gratuite. Communication sur le site de la Ville. | Corentin Neuffer (SAG), 022 316 40 33, corentin.neuffer@nyon.ch Damien Chiffelle (SIN), 022 316 45 00, damien.chiffelle@nyon.ch |
| 28 | Politique de coopération au développement | Formalisé en 2011 : Contribuer au financement de projets de développement destinés à des | La Municipalité a validé une politique et un budget pour les actions de coopération au développement à l'étranger. Chaque année CHF 60'000.- sont attribués à des projets d'aide au développement. Depuis 2011, le projet Solidarit'Eau à Nouakchott est soutenu pour réaliser un réseau d'assainissement d'eau potable et améliorer les conditions sanitaires de la | Coopération internationale (3 projets financés à la FEDEVACO et un projet en continu pour Solidarit'eau). | Soutien annuel (permanent). | Chaque année, un soutien financier de : - CHF 30'000.- est attribué à Solidarit'eau pour leur projet à Nouakchott | Gratuite. Communication sur le site de la Ville. | Corentin Neuffer, 022 316 40 33, corentin.neuffer@nyon.ch |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|-----------------------------------|---|--|--|-------------|--|---------------|---|
| | | populations défavorisées. | <p>population. La Municipalité s'engage depuis 2003 à financer des projets concrets, portés par les nombreuses organisations membres de la FEDEVACO, qui visent à renforcer la capacité d'adaptation des populations vulnérables aux effets du changement climatique et à améliorer leur résilience. Les projets soutenus touchent à des domaines variés tel que la gestion des forêts, l'énergie, l'éducation, la santé, la gouvernance locale et la migration. Les projets retenus sont menés en partenariat avec les populations bénéficiaires, répondent à leurs besoins essentiels et visent à accroître leur autonomie.</p> <p>Une partie de ce financement se fait via le Fonds EEER (voir mesure 29) et un article portant sur l'utilisation qui est fait de ce budget est publié chaque année dans le rapport de gestion afin d'informer la population.</p> | | | <p>financé par le Fonds pour le développement durable - CHF 30'000.- est alloué à la FEDEVACO en soutenant des projets choisis par la Ville de Nyon (3 projets soutenus en 2023 : El Salvador : résilience face au changement climatique, Burkina Faso – renforcement des pratiques agroécologiques ; Bénin – agriculture adaptée au changement climatique).</p> | | |
| 29 | Guide des manifestations durables | 2012, puis réactualisé : Favoriser le développement de manifestations respectueuses | Réalisation d'un guide à l'intention des organisateur-trice-s de manifestations publiques. Guide mentionnant toutes les dispositions utiles dans le respect de l'environnement, du respect du bruit, et du voisinage, du choix d'une alimentation équilibrée, équitable et de saison, privilégier les fruits et les légumes et proposer aussi des menus végétariens attractifs, de l'énergie et de la | Tou-te-s les organisateur-trice-s de manifestations. | Permanente. | Réalisation et distribution du guide (en ligne). Réflexions en cours quant à sa mise à jour en cours. | Gratuit. | Floriane Jeannin, 022 315 46 53, floriane.jeannin@nyon.ch |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|--|--|--|--|-------------|--|---|---|
| | | s de l'environnement, socialement responsables et économiquement viables. | mobilité pour l'essentiel. Ce guide est remis à tous les organisateur-ric-e-s d'événements. Il y a un chapitre "santé" dans lequel les organisateur-ric-e-s sont encouragés à respecter les quatre mesures Festiplus : - Respect de la législation - Stratégie d'intervention coordonnée - Sensibilisation des équipes bars - Sécurisation du retour Lien vers le site « cool & clean » pour sensibiliser à différents thèmes comme la consommation d'alcool, de tabac, et le dopage par exemple. | | | Essentiellement des coûts de personnel. | | |
| 30 | Prix du développement durable | 2010 : Encourager le développement du projet durable dans la région de Nyon. Favoriser des projets qui mettent en avant la solidarité, l'environnement et l'économie locale. | La Ville de Nyon décerne chaque année le Prix du développement durable, créé en 2010, pour récompenser des projets alliant efficacité économique, solidarité sociale et responsabilité environnementale. Le prix, doté de CHF 10'000.–, est ouvert aux particuliers et associations non lucratives. En 2022, l'association Le Lieu-dit a été primée pour ses efforts d'intégration des personnes en exil et ses services interculturels, particulièrement pour son aide aux réfugiés ukrainiens. La Manivelle (2024) et l'Atelier réparation l'Écrou (2023) ont également été reconnus pour leurs contributions à l'économie circulaire. | Tout-e-s les porteur-euse-s de projets durables. | Permanent. | Prix de 10'000.- au-à la gagnant-e. Réalisation de projet + financement cérémonie/apéritif + temps de travail (traitement des dossiers et organisation cérémonie). | Gratuit. | Corentin Neuffer, 022 316 40 33, corentin.neuffer@nyon.ch |
| 32 | Stratégies de végétalisation et biodiversité | 2022-2023 : Encourager la biodiversité en milieu urbain en sensibilisant | a) La stratégie biodiversité, en place dès 2022, a pour objectif de préserver les écosystèmes et les espèces locales, ainsi que d'encourager leur développement. Pour y parvenir, elle vise notamment à : - protéger et restaurer les habitats naturels; | Toute la population a1) La Ville distribue des recommandations sur la végétalisation aux professionnels | Permanente. | Crédit d'investissement pour financer la 1re étape du Plan d'action : CHF | a1) b) Gratuit. a2) Selon les travaux entrepris. | a1) Albertine Roulet (SDE), 022 316 47 71, albertine.roulet@nyon.ch a2) Benjamin Jaques (SDE), 022 316 42 95 |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|--------|--|---|---|------------|---|---------------|--|
| | | la population et les professionnels tout en augmentant la couverture végétale pour améliorer le bien-être des Nyonnais-es. | <p>- lutter contre les espèces envahissantes; - favoriser des pratiques respectueuses de l'environnement; - sensibiliser la population à l'importance de la biodiversité.</p> <p>Outre l'aspect esthétique, avoir une nature "saine" et favoriser la biodiversité permet de rendre de nombreux services écosystémiques à la population (eau potable, denrées alimentaires, pollinisation, principes actifs pharmaceutiques, diversité des paysages, régulation climatique et îlots de fraîcheurs, apport en qualité de vie, résilience face aux phénomènes extrêmes.).</p> <p>Exemples de mesures déjà mises en place :</p> <p>a1) Guide biodiversité : outil pratique pour promouvoir la nature en milieu construit, destiné aux professionnels et particuliers. a2) Subventions : aide aux propriétaires pour des aménagements favorisant la biodiversité (plantations, étangs, prairies, conseils). a3) Règlements : protection des arbres remarquables et certification des bois (FSC, Q+, PEFC).</p> <p>b) La stratégie végétation, en place dès 2023, permettra à terme de maintenir le taux de canopée de la Ville. Planter davantage c'est permettre aux usager-ère-s de tirer profit des co-bénéfices de la végétalisation et intervenir directement sur leur bien-être et sur leur santé physique et mentale.</p> <p>Editée en 2024, cette stratégie ancre dans une base stratégique des actions pour partie déjà entamées.</p> | (architectes, ingénieurs, urbanistes) et lors d'événements externes. a2) Les subventions biodiversité sont accessibles à toute personne ou entité pour des projets sur le territoire communal, incluant propriétaires et locataires (avec accord du propriétaire). | | <p>315'000.- 1 EPT de chef-fe de projet au SDE.</p> <p>a1) Création du guide et des fiches thématiques, personnel à disposition pour répondre aux questions.</p> <p>a2) CHF 75'000.- par an jusqu'en 2026 La formation des professionnel-le-s est financée jusqu'à hauteur de 100.- par candidat-e et les conseils professionnels en faveur de la biodiversité jusqu'à 400.- par visite. L'aide accordée est valable pendant les 12</p> | | <p>a3-4) Service de l'environnement: 022 316 42 90</p> <p>b) Pascal Bodin, 022 316 42 92, pascal.bodin@nyon.ch</p> |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|----------------------|--|---|---|---|--|---|--|
| | | | <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plantation intensive d'arbres et arbustes (avec implication des écoles de la Ville) - Requalification du préau de l'école du Centre-Ville - Création d'ilots végétalisés à la pl. St-Martin | | | <p>mois suivants la décision d'acceptation du dossier.</p> <p>a3) CHF 185'000.-.</p> <p>b) Mise en place de la stratégie : 535'000.-</p> <p>Exemple de mesures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plantations: 135'000.- en 2023. - Cour de l'école du Centre-Ville: 3'318'000.-. - Ilot végétalisé St-Martin: 147'000.-. | | |
| 41 | Construction durable | 2010 : Favoriser la réalisation ou rénovation des bâtiments de manière saine et durable. | <p>a) Les nouveaux bâtiments communaux sont construits selon le standard bâtiments 2011 qui vise à atteindre les exigences du label Minergie-PECO. La partie ECO du label garantit la prise en compte de l'énergie grise des matériaux de construction, mais aussi l'aspect santé des matériaux et de la construction (substances polluantes et rayonnements, bonne aération, lumière naturelle, nuisances sonores).</p> <p>b) La subvention pour la construction durable est destinée aux propriétaires et promoteur-riche-s</p> | a) en fonction du type d'utilisateur-riche-s des bâtiments communaux (collaborateur-riche-s communaux-ales, tout public pour les bâtiments publics, élèves pour les bâtiments scolaires). | <p>a) En fonction du type de bâtiment construit.</p> <p>b) Permanent.</p> | <p>a) Investissement des bâtiments</p> <p>b) Max. 10'000.- par projet pour la labellisation ECO.</p> | <p>a) Coût de construction et labellisation en fonction du projet pour la Ville. Coût supérieur de 10 à 15%.</p> <p>b) Coût de construction et labellisation en fonction du projet.</p> | <p>a) Claudio Di Lello (SDA), 022 316 41 62, claudio.dilello@nyon.ch</p> <p>b) Damien Chiffelle (SIN), 022 316 45 27, damien.chiffelle@nyon.ch</p> |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|------------------------------------|--|--|---|---|--|---------------|--|
| | | | construisant ou rénovant des bâtiments (Minergie-P)-ECO (label garant d'une construction saine et écologique). | Exemple de labellisation : UAPE du cèdre Magique Minergie-ECO. b) Propriétaires et promoteur·rice·s. | | | | |
| 45 | Participation citoyenne des jeunes | 2017 : Promouvoir la participation citoyenne chez les jeunes et les enfants en facilitant leur engagement actif. | a) Constitution du Conseil des jeunes du District de Nyon (CDJ). L'élan est venu du côté des jeunes, de s'impliquer. Ils se sont constitués en association suite à cela et sont très autonomes dans leur gestion. La Ville souhaite les soutenir dans cette initiative selon leur demande. Jusqu'à présent une demande de locaux a été faite donc une convention pour mise à disposition de locaux a été signée avec la Ville. Les jeunes souhaitant réviser pour leurs examens sans se déplacer à Lausanne ou Genève ont accès à la maison de quartier de la Redoute tous les jours selon un planning défini. La Ville soutient le CDJ dans ses projets en mettant à sa disposition des locaux pour ses séances mais aussi pour créer l'Arts local (local d'arts et de répétition de musique pour les jeunes artistes de la région). Jouant le rôle d'intermédiaire entre les jeunes et les autorités communales, le CDJ est régulièrement sollicité par la Ville de Nyon sur des projets concernant la jeunesse. b) Les jeunes entre 16 et 18 ans peuvent faire entendre leur voix lors d'au moins 3 scrutins consultatifs par an. C'est l'occasion de pouvoir s'exprimer sur des sujets qui les préoccupent et de pouvoir mieux appréhender le système démocratique Suisse. Face à la faible participation des jeunes Nyonnais-es, la Ville de Nyon a décidé | a) jeunes du district de 14 à 25 ans. b) plus de 400 jeunes Nyonnais-es (en 2023, ente 200 et 250 élèves de Marens ont participé). | a) Permanente b) 3 votations par an. | a) mise à disposition d'une salle, soutien logistique. b) CHF 2000.-. | Gratuit. | a) Christophe Vallar (SCS), 022 316 41 07, christophe.vallar@nyon.ch b) Anne-Catherine Crisinel Merz (SCS),022 316 41 05, ac.crisinel@nyon.ch |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|------------------------------------|---|--|--|---|--|---------------|--|
| | | | de s'associer à l'école de Nyon-Marens pour faire voter des classes plus jeunes. | | | | | |
| 39 | Prévenir le sentiment d'insécurité | Depuis 2010. Améliorer la qualité et la sécurité des espaces publics. | <p>a) Railfair : collaboration entre la Ville et les CFF pour favoriser la pacification de l'espace autour de la gare par la présence de parrain et marraine de gare. Il s'agit de bénévoles rémunéré-e-s (habitant-e-s de Nyon) qui se promènent autour de la gare répondent aux questions, aident, avertissent les autorités en cas de problème (contact privilégié avec la police et CFF) et sont formé-e-s pour cela. Ils-elles sont consulté-e-s toutes les 6 semaines pour faire le point, amener les problèmes actuels etc. Cela permet d'améliorer nettement la qualité de vie du lieu central qu'est la gare.</p> <p>b) Accompagnement des problématiques via un groupe de travail "incivilité et insécurité" regroupant tous les services de la Ville concernés. 6 séances par an composées d'environ 15 personnes (Municipaux, chef-fe-s de service, collaborateur-riche-s et invité-e-s divers). Le groupe inter-service va amener toutes les problématiques du moment (vol, tag, TP etc..), en discuter et chercher ensemble des solutions et permet de faire circuler l'information. L'idée est de travailler interservices sur ces questions pour faire remonter l'information et avoir un discours commun ensuite pour aider la population en fonction des problèmes remontés (donc très variés population ciblée). Les séances de travail débouchent sur du concret par le biais d'une note à la municipalité qui est suivie de réelle décision pour faire suivre les mesures auprès des divers services concernés.</p> | <p>a) Les usager-ère-s de la gare de Nyon.</p> <p>b) Toute population.</p> | <p>a) Permanent (20 jours couverts par mois, horaire le plus souvent 15h-19h).</p> <p>b) 6 fois/an.</p> | <p>a) Soutien financier (auxiliaire employé comme rôle de coordinateur et budget de CHF 2'000.-) + soutien en personne lors des séances de travail pour mise au point.</p> <p>b) soutien en personnel et budget de CHF 20'000.-.</p> | Gratuit. | <p>a) Anne-Catherine Crisinel Merz (SCS), +41223164105, ac.crisinel@nyon.ch</p> <p>b) SCS en collaboration avec police, infrastructures, sport et manifestation, environnement</p> |

2. Offres de loisirs

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Offres de loisirs ». Il s'agit d'installations, d'animations ou d'offres de loisirs visant à améliorer la santé des habitant-e-s ou à favoriser les liens sociaux. Ces prestations sont soit accessibles à toutes et à tous, soit s'adressent à une population spécifique. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|---|---|---|---|---|---|--|--|
| | <i>Nom de la mesure</i> | <i>Année de mise en œuvre et but recherché</i> | <i>Brève description de la mesure</i> | <i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i> | <i>Fréquence de la mesure</i> | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i> | <i>Coûts bénéficiaires, canaux de communication et accessibilité personnes à mobilité réduite et défavorisées.</i> | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i> |
| 1 | Activités pour les enfants durant les vacances scolaires | 2011 : Permettre aux enfants de pratiquer des activités sportives et culturelles pendant les vacances. Cela leur permet d'exercer une activité physique, de rencontrer des nouveaux-elles camarades et/ou de s'instruire. | La Ville de Nyon propose une multitude d'activités à faire durant les vacances scolaires, avec les tout-e-s petit-e-s ainsi qu'avec les plus grand-e-s. Que ce soit du sport, des camps, des activités culturelles ou des animations dans les quartiers, il y en a pour tous les goûts. a) Centre aéré des Allévays: offre de jeux/activités principalement en extérieur et/ou dans la forêt adjacente, avec une maison agréable en cas de pluie. Attrait santé : les enfants sont physiquement actif-ve-s et se familiarisent avec le milieu naturel. b) Camps polysports: organisation de camps sportifs, avec 4 à 10 sports différents au programme chaque jour sur les complexes sportifs de Marens, du Cossy et de Colovray (possibilité d'être à l'intérieur en cas de pluie). Il s'agit d'une initiation afin que les enfants découvrent de nouveaux sports. Ajout de nouveautés à chaque édition. Des repas labellisés "fourchette verte" sont servis à midi. c) Anime ton quartier : favoriser le lien social et le | Adolescent-e-s; enfants a) Pour des enfants nyonnais-es de 4 à 12 ans. Environ 960 enfants. b) Pour des enfants de 6 à 14 ans. Entre 120 et 160 enfants par camp. c) Principalement pour les enfants et les familles, mais les aîné-e-s sont également | a) Semaine complète, du lundi au vendredi (sauf lundi de Pâques et 1er août), de 8h à 17h30 durant les vacances scolaires (11 semaines d'ouverture/an), excepté en février et à Noël. b) Trois camps sont organisés chaque année. Une semaine en automne, une semaine à Pâques, et une semaine en été. Semaine complète du lundi | a) Une équipe de monitrices et de moniteurs formé-e-s. Soutien financier de CHF 50'000.-. b) Organisation et financement CHF 30'000.- par camp. c) Ressources humaines et financement CHF 10'000.-. d) Un-e travailleur-euse social-e. d) Organisation et ressources humaines CHF 12'000.-. | a) CHF 40.-/jour (1er enfant), CHF 34.- (2e), CHF 30.- (3e et suivants). Inscription à la semaine (4 jours au printemps, 5 en été). Communication via les canaux classiques de la Ville. b) CHF 40.-/jour (1er enfant), CHF 34.- (2e et suivants), CHF 50.- pour les non-Nyonnais-es. Accessible aux enfants à mobilité | a) Jessica Simhon (SCS), 022 316 40 73, jessica.simhon@nyon.ch b) Mathias Gallicchio (SMM), 022 315 46 59 - 079 584 50 06 sports@nyon.ch c) d) Christophe Vallar (SCS), 022 316 41 10, christophe.vallar@nyon.ch e) Gea Bonnetti (SCS), 022 316 40 61, gea.bonnetti@nyon.ch |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|--------|---------|---|--|---|-----------------------|---|---------|
| | | | <p>bien vivre ensemble dans les quartiers de La Levratte, Pré de l'Oie, La Redoute, Plantaz/La Paix et Le Stand. La Ville de Nyon s'y installe pendant les vacances scolaires (hors été) et propose aux enfants des activités gratuites et sans inscription : bricolages, tournois, animations ludiques et festives, chaises longues et détente, repas communautaires, etc.</p> <p>d) Sport libre en salle - les salles de sport du Collège de Nyon-Marens ouvrent leurs portes aux jeunes. Ils peuvent s'adonner au foot ou au basket et peuvent proposer une activité sportive au-à la travailleur-euse social-e présent-e</p> <p>e) Cossy-sur-mer : à l'été, réunification des activités traditionnellement organisées dans les maisons de quartier en un seul lieu, 3 semaines durant les vacances d'été. Activités libres et ateliers en cadrés dans la cour d'école du Cossy, couverte en partie.</p> | <p>les bienvenu-e-s. Environ 400 habitant-e-s.</p> <p>d) Pour des jeunes dès 10 ans. Environ 80 jeunes.</p> <p>e) Pour tou-te-s les Nyonnais-es.</p> | <p>au vendredi, de 8h à 17h30 (excepté le lundi de Pâques).</p> <p>c) Une à deux semaines d'ouverture pendant les vacances scolaires. Accès libre, de 14h à 17h.</p> <p>d) Pendant les vacances scolaires (excepté les vacances d'été), de 14h à 17h les jours de semaine.</p> <p>e) Les trois premières semaines de juillet.</p> | | <p>réduite.</p> <p>Communication via réseaux sociaux, site VDN et communiqué de presse.</p> <p>c) Gratuit, sans inscription. Accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).</p> <p>Communication via maisons de quartiers et canaux classiques de la Ville.</p> <p>d) Gratuit, sans inscription. Accessible aux PMR.</p> <p>Communication via maisons de quartiers et canaux classiques de la Ville.</p> <p>e) Gratuit, certaines activités sur inscription. Boissons non alcoolisées vendues à prix abordable en soirée.</p> | |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|----------------------------|--|--|---|--|--|--|--|
| 2 | Festival des sports | 2003 : Permettre à la population de rencontrer les clubs sportifs et choisir parmi les activités disponibles celles qu'ils pourront pratiquer pendant l'année. | Le Festival des Sports est l'occasion de réunir sur une journée le public et les associations sportives, afin de créer des rencontres et faire découvrir de nouvelles activités physiques à la population à travers des initiations, des démonstrations et des jeux. Une cinquantaine de sports est représentée chaque année. | Public cible : Tous publics 5000 participant-e-s tous publics confondus. | Chaque année, sur une journée entière de 10h à 16h. | Organisation : budget CHF 26'000.- Ressources humaines importantes (essentiellement au SMM pour l'organisation, la coordination et la maintenance, ainsi que l'unité communication). | Gratuit. Communication via les réseaux sociaux, voie de presse, site internet, affichage public. Accessible pour tous les publics. | Alizée Bariatti (SMM), 022 316 46 69, alizee.bariatti@nyon.ch |
| 3 | Vie de quartier | 2008 : Offrir une vie de quartier dynamique et inclusive. La première maison de quartier a ouvert en 2008. Depuis, six nouveaux locaux ont fleuri dans les différents quartiers de la Ville. | Une vie de quartier dynamique est signe d'une ville en bonne santé. À travers ses sept locaux de quartiers, la Ville de Nyon favorise le bien vivre-ensemble et promeut la diversité. Elle offre un grand panel d'activités et favorise les rencontres intergénérationnelles et interculturelles au sein de sa population. Voici les noms des différentes maisons de quartier et des exemples d'activités associées : 1. Les Plantaz (2023) -> Moment "Parents-Enfants". 2. Le Stand (2022) -> Repas seniors / Soirée contes et apéro. 3. La Vie-là (2018) -> Activités du Lieu-dit (pour les personnes en situation d'exil) / Cafés et ateliers zéro-déchets / atelier d'auto-réparation pour vélo / Bibliothèque d'objet (la Manivelle). 4. La Redoute (2018) -> Activités de l'Association Séniors Nyon / Salle de révision / Repas et cafés | Toute la population, principalement les habitant-e-s des quartiers. | Des activités ont lieu toute l'année dans les différents locaux. | 1 travailleur-euse social-e référent-e par maison de quartier (coûts RH). Les maisons de quartier de la Vie-là et de la Redoute appartiennent à la Ville. Les autres sont louées par la Ville. Dans tous les cas, la Ville établit les conditions d'occupation. | Les activités sont gratuites, mais certaines peuvent nécessiter des inscriptions. | Anne-Catherine Crisinel Merz (SCS), 022 316 41 05, ac.crisinel@nyon.ch |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|--------------------------------|---|---|---|--|--|--|--|
| | | | <p>communautaires / Permanence Info-Conseil Migration La Côte / Friperie.</p> <p>5. Le Pré de l'Oie (2013) -> Activités de l'Association Pré de Chez T'Oie et Séniors Nyon.</p> <p>6. La Levratte (2010) -> Activités séniors (Pro Senectute Vaud) / Exposition, kermesse et marché libre.</p> <p>7. Le Reposoir (2008) -> Activités de l'Association Unyon NordEst / Atelier de tricot des Trico'leuses.</p> <p>Toutes ces structures proposent toutes de l'accueil libre pour les jeunes (l'âge et le jour varie en fonction des lieux).</p> | | | | | |
| 4 | Compagnie des quartiers | 2018 : Permettre aux enfants comme aux adultes de découvrir ou redécouvrir les locaux de quartier et de se rencontrer au travers d'activités. | <p>Les maisons de quartiers de la Levratte, Pré de l'Oie, du Stand, des Plantaz et du Reposoir offrent des espaces de rencontre intergénérationnels et interculturels pour renforcer la cohésion sociale. "La Compagnie des quartiers" propose cinq activités en 2024, avec possibilité d'ajouter des ateliers selon les demandes des habitant-e-s :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Lire et Grandir – Éveil aux livres pour les enfants en âge préscolaire à la Levratte, encadré par une animatrice et une éducatrice. Moment convivial pour les adultes autour d'un thé ou café. 2. La Ludo dans les quartiers – Jeux de société en collaboration avec la Ludothèque de Nyon, animés par des professionnel-le-s. 3. Spectacles "Contes Joyeux" – Contes interactifs en musique et chant dans les maisons de quartiers. 4. Atelier couture – Pour les enfants dès 8 ans, apprentissage de la confection d'objets du | Pour toute la population, mais un accent particulier sur les enfants et les familles. | Env. 30 dates par année avec différents créneaux horaires en fonction de l'activité. | CHF 3000.- pour l'achat de matériel, pour rémunérer les conteurs-euses et financer les spectacles. CHF 6000.- pour l'association Lire et Ecrire La Ville met gratuitement à disposition les locaux et gère la coordination de ces activités, ainsi que la communication. | Gratuit. Communication via les réseaux sociaux, voie de presse, site internet. Accessible pour tous les publics. Des rampes d'accès permettent aux personnes avec des handicaps moteurs d'accéder aux locaux. | Anne-Catherine Crisinel Merz (SCS), 022 316 41 05, ac.crisinel@nyon.ch |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|--|---|---|--|---|---|---|--|
| | | | quotidien avec l'aide de couturier·ère-s expérimenté·e-s. Quatre machines à coudre mises à disposition par la Ville. | | | | | |
| 5 | Offre d'activités physiques accessibles pour toutes et tous | 2010 : Offrir des activités non compétitives gratuites, accessibles à tous les publics, pour favoriser la prévention de la santé, la pratique sportive sans préparation physique préalable, et le développement de liens sociaux. | <p>a) En Mouv'Nyon : Abonnement trimestriel à prix très faible proposant 13 activités différentes par semaine à différents moments de la journée. Sous la direction de coachs professionnel·le-s, les participant·e-s découvrent de nouvelles activités sportives et pratiquent de l'activité physique de manière régulière.</p> <p>b) Sport libre estival : Cours de sport gratuits proposés durant l'été. Ce sont environ 5 séances hebdomadaires offertes à la population. Ils permettent de se mettre au sport ou de se maintenir en forme sans aucun frais.</p> <p>c) Sport libre en salle pour les jeunes : deux salles de sport sont ouvertes gratuitement le samedi après-midi et le dimanche après-midi pour les jeunes dès 10 ans. On y pratique le foot, le basket et le parkour. Cette activité se déroule sous la responsabilité d'un travailleur social et avec un·e moniteur·rice. Un moment et une salle sont réservés pour les filles.</p> <p>d) Sport libre en salle pour famille : une salle de sport mise à disposition des parents gratuitement le dimanche après-midi pour les enfant accompagné·e-s d'un parent. Cette activité se déroule sous la responsabilité d'un·e travailleur·euse social·e. Le·la travailleur·euse social·e surveille et explique éventuellement ce qui peut être fait (jeu de balle etc.) mais c'est aux parents de jouer avec les enfants. Permet de renforcer les liens au sein des familles.</p> <p>e) Motion vibes 1260 : Un abonnement sportif trimestriel gratuit qui donne accès à plusieurs</p> | <p>a) Adultes, seniors (>18 ans), env. 20 participant·e-s / séance.</p> <p>b) Public généralement adulte ou senior. Environ 25-30 participant·e-s / séance.</p> <p>c) Jeunes (> 10 ans), env. 60 participant·e-s</p> <p>d) Parents et enfants de 4 à 9 ans, env. 25 participant·e-s.</p> <p>e) Les jeunes de 14 à 18 ans, 40 abonné·e-s.</p> | <p>a) Trimestriel avec environ 13 cours / semaine.</p> <p>b) Chaque été, de mai/juin à septembre avec environ 5 cours / semaine.</p> <p>c) 8 mois pour les samedis et 7 mois pour les dimanches + 5 semaines de vacances.</p> <p>d) 7 mois les dimanches.</p> <p>e) Trimestriel avec 4 cours par semaine.</p> | <p>a) Budget CHF 30'000.-.</p> <p>b) Budget : CHF 10'000.-.</p> <p>c) salle, personnel et moniteur : CHF 6'000.-.</p> <p>d) salle et personnel le coût d'un travailleur social.</p> <p>e) Soutien financier : budget de CHF 10'000.- dont CHF 2'000.- de soutien du Canton.</p> | <p>a) CHF 50.- abo trimestriel (Nyonnais-es), CHF 60.- abo trimestriel (non-Nyonnais-es) Accessible aux personnes défavorisées.</p> <p>b) Gratuit.</p> <p>c) Gratuit.</p> <p>d) Gratuit.</p> <p>e) Gratuit.</p> | <p>a) b) e) Alizée Bariatti (SMM), 022 316 46 69, alizee.bariatti@nyon.ch</p> <p>c) d) Christophe Vallar (SCS), 022 316 41 10, christophe.vallar@nyon.ch</p> |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|---|---|---|---|--|--|---|--|
| | | | séances hebdomadaires pour les jeunes de 14 à 18 ans qui désirent se maintenir en bonne santé grâce à une activité physique. Accessible pour tous les niveaux ! | | | | | |
| 8 | Offre d'activités pour les séniors | Offres d'activités proposées par la Ville de Nyon aux aîné.e.s pour favoriser les rencontres et les moments conviviaux et lutter contre l'isolement social. | <p>a) Cadeaux distribués aux aîné.e.s de la ville + offre un contact. Pour les 75-80 ans : envoi d'un bon de CHF25.- pour les commerces de Nyon. Pour les 81 ans et plus: des bénévoles apportent un carton-cadeau rempli de gourmandises sucrées et salées aux seniors. Les produits sont majoritairement locaux. Ces rencontres sont des moments d'échanges conviviaux.</p> <p>b) Offrir aux personnes une occasion d'évasion, notamment de personnes lourdement handicapées qui ne pourraient participer autrement, sortie en bateau offerte à tous les aîné.e-s de plus de 70 ans avec collation comprise.</p> <p>d) Soirée d'informations pour les personnes de nationalité étrangère désirant vivre leur retraite à l'étranger. Ne collaboration avec l'association AVIVO Vaud et la Centrale de compensation.</p> <p>e) visite d'un-e Municipal-e, d'un-e Président-e du Conseil communal ou d'un-e membre de l'administration communale à l'occasion de l'anniversaire des nouveaux nonagénaires de la ville.</p> <p>e) En Form'Nyon : équivalent de En Mouv'Nyon pour les personnes à mobilité réduite ou âgées. Sept cours seront proposés chaque semaine depuis la rentrée 2024.</p> | <p>a) 2023 : 75-80 ans : 979 seniors 81+ : 992 seniors. b) Aîné.e.s de plus de 70 ans de la ville = 2751 personnes (2024). c) 59 à 64 ans. 2023: 528 personnes. d) 30 personnes visitées en 2023. e) Toute personne âgée de 65 ans et plus ou à mobilité réduite. f) Toute personne âgée de 65 ans et plus.</p> | <p>a) 1 x /an. b) 1 x /an. c) Tous les deux ans. d) Ponctuel. e) Chaque été. f) Permanent.</p> | <p>a) 2023: CHF 53'000.-. b) 2024 : CHF 37'000.-. c) CHF 650.-. d) CHF 15'000.-. e) CHF 22'500.-. f) CHF 1400.-.</p> | <p>a) b) c) d) f) Gratuit. e) 50.- par trimestre.</p> | <p>a) b) c) Alicia Pelichet (SCS), 022 316 40 81, alicia.pelichet@nyon.ch Elsa da Costa Vilar (SCS), 022 316 40 82, elsa.dacostavilar@nyon.ch d) Barbara Gobalet (SAG), 022 316 40 13, barbara.gobalet@nyon.ch e) f) Alizée Bariatti (SMM), 022 316 46 69, alizee.bariatti@nyon.ch</p> |
| 16 | Evénements de promotion de la | 2007 : Sensibilisation et promotion de la mobilité douce | a) Journée du vélo (depuis 2014) : Manifestation annuelle au mois de mai qui met en lumière l'utilisation du vélo sous toutes ses formes. Plusieurs animations sont réalisées chaque année | a) Toute la population b) Variable en fonction des | Annuel. | a) Soutien financier et mise en œuvre : CHF 15'000.- par an. | Gratuit. | Caroline Dorst (SDI), 022 316 44 03, caroline.dorst@nyon.ch |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|---|--|---|-------------------------------------|---|--|---------------|--|
| | mobilité douce | afin de favoriser l'activité physique, réduire la pollution de l'air et sonore. | dans ce cadre : - bourse aux vélos d'occasion, - stand d'informations de la Ville de Nyon, - cours de réparation de vélos, - stand d'informations sur les vélos électriques, les vélos en libre-service ou encore les vélos cargos. b) Semaine de la mobilité (chaque année en septembre depuis 2007). Promotion des mobilités durables. Diverses activités en lien avec la mobilité (balades, conférences, ateliers, bourse aux vélos, concours). | activités : 5 à 50 personnes. | | b) Budget annuel de CHF15'000.-. | | |
| 19 | Initiatives pour un sport inclusif | 2016 : Accueil d'évènements sportifs pour personnes en situation d'handicap. Intégrer et valoriser des personnes en situation de handicap par le sport lors d'évènements spéciaux et réaliser des infrastructures accessibles. | a) Organisation du Tournoi Seven à Nyon, ayant pour objectif d'aider les personnes en situation de handicap mental à améliorer leurs capacités par le sport, de favoriser l'estime de soi, la forme physique, l'autonomie et le courage d'oser quelque chose de nouveau, ainsi que de partager des expériences avec d'autres sportifs, des proches et la société. Ce tournoi est organisé sous l'égide de Spécial Olympics Switzerland. b) Autres événements ponctuels : par exemple, accueil du tournoi du Club des fauteuils roulants de Genève chaque année depuis 2016 ou le triathlon de Nyon qui propose des départs spécifiques pour les personnes en situation de handicap. c) Soutien de sportifs en situation de handicap d) Rénovation du centre sportif du Rocher et plus particulièrement de sa piscine pour permettre l'accès au bassin des PMR. | Personnes en situation de handicap. | a) Annuel. b) Ponctuel. c) Ponctuel. d) Permanent. | a) Participation financière : CHF 1500.-. b) Mise à disposition gratuite des salles et soutien logistique. c) Selon demandes d) Robot de mise à l'eau : CHF 17'000.-. | Gratuit. | Floriane Jeannin, 022 316 46 53, floriane.jeannin@nyon.ch Alizée Bariatti (SMM), 022 316 46 69, alizee.bariatti@nyon.ch |
| 33 | Natures en fête | 2023 : Sensibiliser tout un chacun à l'importance de préserver nos écosystèmes, | Natures en fête : manifestation organisée par l'association Nature en fête et la Ville de Nyon. Cette manifestation vise à mettre en lumière les savoirs, les compétences et la passion de tou-te-s ceux-celles qui chérissent l'environnement. Animations | Tou-te-s les Nyonnais-es. | Annuel. | Soutien financier (CHF 10'000.-), matériel et en personnel pour organiser et | Gratuit. | Albertine Roulet (SDE), 022 316 47 71, albertine.roulet@nyon.ch Marie Caliri, Présidente de |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|------------------------------------|---|---|----------------------------------|----------------------|---------------------------------------|--|--|
| | | promouvoir la richesse de la biodiversité ainsi que les outils pour la favoriser au quotidien. | pédagogiques, ateliers créatifs et balades thématiques à la découverte de la faune et de la flore sauvage sont mis à l'honneur au milieu des stands de vente de plantes, de pépinières et autres exposant-e-s en lien avec les jardins et l'aménagement extérieur. | | | coordonner les différentes activités. | | l'association Natures en fête, presidence@naturesenfete.ch |
| 36 | Un été sous les marronniers | 2021 : Offrir à la population un espace d'échange et de partage, en collaboration étroite avec les associations culturelles, sportives et sociales locales. | De juin à septembre, le festival pluridisciplinaire "Un été sous les Marronniers" a pour objectif d'offrir à la population un espace d'échange et de partage tout en se réappropriant la place emblématique qu'est l'esplanade des Marronniers. Grâce à la participation de nombreuses entités culturelles, sportives et sociales de la région, plus de 60 animations destinées à tous les goûts et tous les âges ont pu être programmés du mercredi au dimanche tout au long de l'été. Les habitant-e-s ont pu participer ou suivre, des concerts, spectacles et DJ sets, une silent disco, des cours de Qi-gong et de yoga, un marché d'art et d'artisanat, des contes pour enfants ou encore des performances théâtrales. Une jolie opportunité pour les Nyonnais-e-s de se réapproprier cette place unique et certainement propice à accueillir des moments de convivialité. Des activités ciblées sont organisées afin d'intégrer les populations vulnérables (tables-rondes sur le thème du féminisme, cours de Qi-Gong pour seniors, etc.). | 3000 visiteur-euse-s sur 3 mois. | De juin à septembre. | CHF 130'000.- par an. | Gratuit. - Communication via réseaux sociaux, CP, site internet VDN => adaptés au public. - Accessible à tou-te-s. | Simon Luginbühl (SMM), 022 316 46 58, simon.luginbuehl@nyon.ch |

3. Famille et solidarité

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Famille et solidarité ». Il s'agit de mesures sociales, cherchant à renforcer les compétences favorables à la santé des familles ou faisant référence à une étape de la vie particulière (petite enfance, grossesse, parentalité, retraite, etc.). Cette catégorie comprend également les prestations délivrées au domicile ou relatives à la sphère privée. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|--|--|--|---|-------------------------------|---|--|--|
| | Nom de la mesure | <i>Année de mise en œuvre et but recherché</i> | <i>Brève description de la mesure</i> | <i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i> | <i>Fréquence de la mesure</i> | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i> | <i>Coûts bénéficiaires, canaux de communication et accessibilité personnes à mobilité réduite et défavorisées.</i> | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i> |
| 11 | Pedibus et Plan de déplacements scolaires | Depuis 2014. Faciliter des trajets sécurisés et écologiques pour les élèves entre leur domicile et leur école, ainsi qu'entre les sites scolaires, via un plan de déplacements favorisant la mobilité douce. | La Ville promeut la santé et la sécurité des enfants sur le chemin de l'école en intégrant la mobilité douce dans les projets de rénovation et d'aménagement des sites scolaires, et en soutenant les familles. Actions : 1) 2014: Réalisation d'une étude pour le plan de déplacement scolaire. 2) Carte des cheminements scolaires : Créée en 2022 et mise à jour régulièrement pour privilégier des trajets piétons sécurisés et sans trafic, grâce à la participation des enfants. 3) Pedibus : Service de lignes piétonnes à arrêts fixes entre maison et école. Lignes : 2016 : Petite-Prairie / Mangette 2017 : Vy Creuse / Centre-Ville | Ensemble des écolier-ère-s nyonnais-es. Pedibus en 2024: 18 enfants et 22 conducteur-ric-e-s, pour 18 trajets par semaine. | Permanente. | Etude d'un montant de CHF 21'000.- financée par la commune. a et b) La Ville offre un soutien pour la coordination et la communication (p. ex. : encourager leur création en envoyant un mail aux parents pour les avertir de l'aide fournie par la Ville et les encourager à développer le "réseau"). Mise à disposition d'infrastructures :panneaux Pedibus financés par la Commune (230.- par panneau). | Gratuit. | Caroline Dorst (SDI), 022 316 44 03, caroline.dorst@nyon.ch |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|---|--|--|---|-------------------------------|--|---------------|---|
| | | | 2019 : Lignolet / Centre-Ville 2023 : Tines / Couchant Actuellement, deux lignes en fonction: Tines et Lignolet. | | | | | |
| 22 | Actions de prévention à destination des jeunes | a) 2009. Prévention lors des soirées festives informelles afin de diminuer les comportements à risque lié à la consommation d'alcool et apporter un soutien b) 2010. Soutien de la Ville à des association œuvrant dans la prévention des comportements à risque chez les jeunes. | a) Entre avril et août, une équipe de jeunes adultes (pairs) va à la rencontre des jeunes lors des soirées festives organisées de manière improvisée. L'objectif est de rendre les jeunes attentif-ve-s aux risques liés à la consommation d'alcool et de leur apporter un soutien, tout en les laissant s'autogérer. Ils distribuent également des sacs poubelles pour limiter les déchets. Ce projet est encadré par un-e travailleur-euse social-e de la Ville de Nyon. Avant de partir à la rencontre des jeunes, les pairs reçoivent une formation par la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme et la Fondation PROFA. En 2022 : distribution de 3'200 bouteilles d'eau, 1'000 préservatifs, 200 sacs poubelles et discussion autour de la thématique de l'alcool notamment. b) La Ville soutient la présence à Nyon du programme DEPART, en lien avec la consommation de substances par les jeunes et l'association VoGay qui offre un espace d'écoute dans les locaux de la Redoute. | a) 2022: 32 soirées entre avril et septembre Public cible : les jeunes / adolescent-e-s. | a) 6 mois/an. b) régulier. | a) salaire des pairs : 9'000.- , matériel : 4'000.- et travailleur-euse social-e b) soutien financier, un-e travailleur-euse social-e, à disposition dans les locaux. | Gratuit. | Christophe Vallar (SCS), 022 316 41 10, christophe.vallar@nyon.ch |
| 23 | Semaine contre le racisme | La Ville de Nyon propose depuis 2012 des manifestations annuelles promouvant la diversité culturelle et sensibilisant le public à des | Une semaine au printemps est dédiée à la lutte contre le racisme dans le cadre de la journée mondiale contre les discriminations du 21 mars. Des concerts, des conférences, des ateliers sont organisés pour sensibiliser la population à cette problématique. Sensibiliser la populations nyonnaises à la diversité culturelle et permettre aux habitant-e-s d'échanger sur ce sujet. Exemple pour 2023: montage de 4 "cabines" sur | Tou-te-s les Nyonnais-es. | Annuellement. | Env. 19'000.- CISEN (dont 8'000 CHF du bureau cantonal de l'intégration). | Gratuit. | Christiane Piazzini (SCS), 022 316 41 07, christiane.piazzini@nyon.ch |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|---|--|--|---|---|---|---------------|--|
| | | thématiques telles que le racisme ou les discriminations. | l'espace public invitant la population à réfléchir et comprendre ce qu'est le racisme systémique (dessins, audio, sondage, etc. sont inclus dans les cabines) ; déambulation de cabine en cabine avec la compagnie Improvizanyon qui a pris fin avec une soupe et une animation; stand traditionnel au marché avec l'écoute d'enregistrements audio et animations de diverses associations culturelles. La manifestation est pilotée par la Commission d'Intégration Suisses-Etrangers de Nyon (CISEN) qui choisit la thématique à traiter, les partenaires et les actions proposées. La déléguée à l'intégration s'occupe de l'organisation générale. Dans ce cadre, les UAPE nyonnaises sont régulièrement sollicitées pour participer au programme. | | | | | |
| 42 | Fête des voisin·e·s | 2006. Fête initié par les habitant·e·s et les concierges. Occasion de renforcer les liens et la cohésion sociale au sein des quartiers et des immeubles. | Nyon participe depuis 2006 à la Fête des voisin·e·s, une manifestation dont l'objectif est de favoriser les liens de proximité, la solidarité et les contacts entre voisin·e·s en encourageant les habitant·e·s d'un même immeuble ou d'un même quartier à se réunir autour d'un apéritif ou d'un buffet ! Tout le monde peut participer en amenant à boire et/ou à manger. La Ville met à disposition gratuitement tables et bancs; les organisateur·rice·s peuvent louer des gobelets réutilisables gratuitement auprès de la SADEC. | Tou·te·s les Nyonnais·es. | Annuel. | Mise à disposition des tables et graphisme: frais de personnel Impressions: CHF 170.- Frais de promotion: CHF 1450.-. | Gratuit. | Rosane Bonacorsi (SAG), 022 316 40 00, rosane.bonacorsi@nyon.ch |
| 46 | Garderie pendant les cours pour les personnes allophones | 2009. Favoriser l'éducation des parents ayant des enfants en âge préscolaire. | Les parents ayant des enfants en âge préscolaire ont des difficultés à suivre les cours dispensés par Caritas et Lire et écrire. Cette offre permet aux parents suivant les cours de français chez Caritas ou d'alphabetisation chez lire et écrire d'avoir une solution de garde pour leurs enfants. Deux | Parents de la région nyonnaise ayant des enfants en âge préscolaire. En | 4 matinées par semaine durant les périodes scolaires. | 16'000 CHF (Mini-PIC) projet financé à part égal canton/commune. | Gratuit. | Christiane Piazzini (SCS), +41223164107, christiane.piazzini@nyon.ch |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|---|---|--|--|--|---|---|--|
| | | | auxiliaires engagé-e-s par le SCS s'occupent des enfants dans un espace spécialement aménagé pour cette activité. | 2023: 16 enfants gardé-e-s. | | | | |
| 47 | Promotion de la communication pour les nouveaux parents | 2021. Donner accès aux parents à des informations et conseils pratiques à la suite de l'arrivée d'un premier enfant. | La Ville offre aux nouveaux parents un abonnement aux "Messages aux parents" de Pro Senectute afin qu'ils puissent bénéficier d'informations et de conseil sur les 6 premières années de vie de leurs enfants. | Environ 200 enfants par an. | Permanent. | Environ CHF 12'000.-/an. | Gratuit. | Sofia Bornand (SCS), 022 316 40 60, sofia.bornand@nyon.ch |
| 48 | Accompagnement professionnel et cours de langue pour les populations migrantes | 2002-2017. La Ville de Nyon promeut et encourage des projets contribuant à l'amélioration de l'intégration socioprofessionnelle des personnes migrantes vivant dans son territoire. | a) 2002: L'accompagnement professionnel et individuel des populations migrantes vise à favoriser leur employabilité. Ce service aide dans la recherche d'emploi, la rédaction du CV et de la lettre de motivation, ainsi qu'à la préparation de l'entretien d'embauche. b) 2007: Création de l'esp'Asse "Nyon-Intégration qui permet de regrouper en un même lieu les cours de français pour allophones dispensés par Caritas et les cours d'alphabetisation dispensés par Lire et écrire. Un soutien pour la préparation à l'examen FIDE est aussi offert. Ces cours favorisent l'intégration et l'employabilité de ces personnes. c) 2017: Offrir des cours de français pour les primo arrivant-e-s gratuits et sans inscription durant l'été. | a) 12 à 20 personnes /an b) En 2022-2023 : Caritas : 38 semaines de cours de fin août à fin juin et 181 apprenant-e-s. Lire et écrire 463h/an. c) En 2024 : 42 personnes entre 25 et 65 ans. | a) toute l'année mais plus important entre octobre et mai. b) durant les périodes scolaires. c) 3 semaines en été. | a) Coût RH (Mini-PIC), env. 5% annuels y sont dédiés b) Locaux: CHF 36'000.-; Subvention Caritas: CHF 18'000 (Ville+Canton). c) CHF 9'500.- (dont 4'500.- du canton). | a) c) Gratuit. b) CHF 25.- semestre. | Christiane Piazzini (SCS), +41223164107, christiane.piazzini@nyon.ch |
| 49 | Mise à disposition de protections périodiques | 2024 : Volonté de lutter contre la précarité menstruelle et d'abolir le tabou entourant les menstruations. | a) Les établissements primaires et secondaires sont équipés de distributeurs de protections hygiéniques en libre-service depuis janvier 2024. Leur installation dans les bibliothèques de la Ville, au théâtre de Marens, à l'école de musique et dans les locaux de quartier est en cours de déploiement. Les produits mis à disposition sont en matière biologique. b) Bon offert aux Nyonnaises âgées entre 12 et 13 | a) Toutes les personnes menstruées fréquentant ces lieux. b) les Nyonnaises entre 12 et 13 ans. c) Tou-te-s les | a) Permanent. b) Annuel. c) Tout au long de l'année. d) Annuelle. | a) CHF 24'000.- pour l'installation des distributeurs. b) c) d) CHF 15'000.- par an. | Gratuit. | Elsa da Costa Vilar (SCS), 022 316 40 82, elsa.dacostavilar@nyon.ch Gea Bonneti (SCS), 022 316 40 61, gea.bonneti@nyon.ch |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|--------|---------|---|---|------------|-----------------------|---------------|---------|
| | | | <p>ans pour l'achat d'un kit composé d'une culotte et d'une serviette menstruelle lavable.</p> <p>c) Subvention de CHF 20.- pour l'achat de protections menstruelles auprès d'un partenaire</p> <p>d) Ateliers « Bien vivre ses règles » destinés à toutes les personnes menstruées ; atelier « Pimp my slip » pour transformer une culotte standard en culotte de règle.</p> | <p>Nyonnaises.</p> <p>d) Toutes les personnes menstruées.</p> | | | | |

4. Ecole

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « École ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées à l'école. Elles cherchent à renforcer les compétences des élèves ou des enseignant-e-s en matière de santé ou à amener un changement structurel au sein de l'établissement (réaménagement de la cour de récréation, engagement de la direction, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|---|---|---|--|---|--|---|---|
| | Nom de la mesure | <i>Année de mise en œuvre et but recherché</i> | <i>Brève description de la mesure</i> | <i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i> | <i>Fréquence de la mesure</i> | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i> | <i>Coûts bénéficiaires, canaux de communication et accessibilité personnes à mobilité réduite et défavorisées.</i> | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i> |
| 20 | Renforcement du sports scolaires facultatifs | 2005 : Augmenter l'offre sportive, faire découvrir de nouvelles activités sportives, encourager une pratique physique régulière, développer des valeurs éducatives fondamentales et favoriser les rencontres entre les écolier·ère·s. Permettre aux enfants de s'exprimer, de mieux gérer leurs émotions. | <p>a) Les cours de sport scolaire facultatif sont proposés aux élèves dans les écoles de Nyon, en dehors des heures scolaires. Les enfants peuvent choisir un ou plusieurs sports (p. ex. karaté, boxe, badminton, capoeira, etc.), et suivre chaque semaine 1 à 2h de cours pour chaque sport choisi. Les cours sont assurés par des maîtres-se-s au bénéfice d'une préparation technique adéquate ou par des moniteur-ric-e-s compétents.</p> <p>b) aikikom. Depuis 2000. Ateliers combinant des techniques corporelles et verbales pour apprendre à améliorer sa communication. Donnés par un professionnel et destinés aux enfants qui ont des difficultés relationnelles. Cours qui leur apprennent à contrôler leur force, comprendre les différences de l'autres. Encourager l'inscription à ces cours qui est facultatif permet aux enfants de mieux gérer leur</p> | <p>a) Élèves de la scolarité obligatoire, à partir de la 4P, entre 10 et 20 élèves / cours. Pour l'année 2023-2024 : 567 inscrit-e-s.</p> <p>b) 2023-2024 : 17 élèves.</p> | <p>a) Elles ont lieu pendant les temps libres : à la sortie des classes, le mercredi en début d'après-midi, ou pendant la pause de midi. Par année scolaire, 32h/ semaine.</p> <p>b) Permanent.</p> | <p>a) Rémunération des moniteur-ric-e-s : CHF 42'500.- /an. - Introduction d'un Label "SSF" lors du Festival des Sports pour indiquer aux visiteur-euse-s quels sont les sports au programme du Sport scolaire facultatif. - Mise à disposition des salles gratuitement.</p> | <p>a) Gratuit. Les salles du Rocher, de Nyon-Marens et du Cossy sont accessibles pour des personnes à mobilité réduite.</p> <p>b) CHF 60.- (CHF 45.- à la charge des parents, CHF 15.- subventionnés par la Ville).</p> | <p>a) Alizée Bariatti (SMM), 022 316 46 69, sports@nyon.ch Delphine Pache, 079 852 67 92, delphine.pachesabbe@edu-vd.ch</p> <p>b) Deborah Gervais (SCS), 022 316 40 80, deborah.gervais@nyon.ch</p> |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|---|--|--|---|------------|---|---|--|
| | | | émotions/stress/force et améliore la communication. | | | - Communication : Gestion des inscriptions et du site internet ; création et impression des flyers. CHF 1'000.-/an. - Relais au niveau des associations pour trouver des moniteur-riche-s et ouvrir plus de cours. | | |
| 24 | Création et rénovation d'infrastructure scolaire | 2016: Améliorer les infrastructures éducatives et sportives pour mieux répondre aux besoins de la population et à la croissance démographique. | La Ville de Nyon poursuit ses démarches pour répondre aux besoins croissants de sa population en matière d'infrastructures scolaires et sportives : a) Complexe scolaire au Couchant : Mis en service en 2017-2018, ce bâtiment écologique et économique comprend des salles de sport, musique, et des services de santé (clinique dentaire et des services de psychologie, psychomotricité et logopédie). L'accessibilité et la sécurité ont été prioritaires. b) Complexe scolaire et sportif au Cossy : Depuis 2018, ce complexe comprend une UAPE, une APEMS, une cuisine de production, une salle omnisport et une piscine couverte. Il inclut également un grand parc public, enrichissant la convivialité de la région nord de la ville. c) Agrandissement et rénovation de Marens : | a) 24 classes pour des enfants de 1P à 4P. b) 400 élèves de 1P à 8P. c) 24 classes supplémentaires pour un total de 1300 élèves. d) 96 enfants de 1P à 4P. e) UAPE La Cossynelle et UAPE Les Mangettes offrent respectivement : 84 et 96 places | Permanent. | a) Crédit de réalisation : CHF 23'557'500.-. b) Budget total : CHF 74 millions. c) Crédit de réalisation : CHF 19'633'000.-. d) Crédit de réalisation : CHF 3'471'000.-. e) Frais de personnel : création de 65,35 EPT. f) crédit de | a) b) c) f) Gratuit. d) e) Tarifs en fonction du revenu. | Loïc Furcy (SDA), 022 316 41 77, loic.furcy@nyon.ch Nathalie Senaldi (SCS): 022 316 40 64, nathalie.senaldi@nyon.ch |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|------------------------------|---|--|---|------------|--|--|---|
| | | | <p>Réalisés en 2016, les travaux ont ajouté un bâtiment de 24 classes, rénové des espaces existants, et créé des locaux pour divers services de santé (psychologues, psychomotricien-ne-s et logopédistes). Le complexe est labelisé Minergie P avec des installations photovoltaïques.</p> <p>d) Transformation de la maison Gubler : Depuis 2019, cette maison a été convertie en UAPE avec un parc public adjacent, promouvant la biodiversité et offrant des activités communautaires comme le jardinage.</p> <p>e) Ouverture de nouvelles structures : (2018) UAPE La Cossynelle, UAPE Les Mangettes, UAPE Le Richochet ; (2021) Crèche Brin de Vie pour répondre à la forte demande en accueil de jour ; (2022) Nouvelle structure à l'écoquartier du Boiron ; (2023) Rénovation de l'ancienne gendarmerie pour une nouvelle UAPE et augmentation de la capacité des structures existantes ; (2025) ouverture d'une nouvelle structure au chemin du Joran et augmentation de la capacité des structures actuelles.</p> <p>f) Rénovations et nouvelles constructions : L'école et la salle de sport du Centre-Ville sont en cours de rénovation pour améliorer le confort et réduire l'empreinte écologique, alignées avec la feuille de route climatique de la municipalité.</p> | <p>supplémentaires. Le Ricochet augmente de 24 places. Crèche Brin de Vie, 44 places. Structure à l'écoquartier du Boiron, 44 places. 72 places dans la nouvelle structure des Tattes d'Oie, 96 places dans la nouvelle structure du Joran et 36 places supplémentaires dans les structures actuelles (achevé en août 2025).</p> <p>f) Après rénovation, 10 classes d'environ 20 élèves de la 1P à la 4P.</p> | | réalisation CHF 20'584'000.-. | | |
| 43 | Restaurants scolaires | 2003: Proposer des repas équilibrés aux enfants placés en garderies communales, réfectoires | La Ville de Nyon promeut une alimentation saine et durable dans ses restaurants scolaires, visant à réduire l'impact environnemental et améliorer la santé. Toutes les crèches et cantines scolaires gérées par la Ville sont labellisées Fourchette Verte, offrant des repas équilibrés, y compris des options végétariennes deux fois par semaine. Le coût d'un | Tou-te-s les élèves nyonnais-es fréquentant un restaurant scolaire. | Permanent. | Pour le contrôle des critères de durabilité, ressources humaines (1 délégué et 1 stagiaire). | 8.-/repas en UAPE et APEMS. 8.-/repas au restaurant scolaire de Marens. | Deborah Gervais (SCS), 022 316 40 80, deborah.gervais@nyon.ch Alicia Pelichet (SCS), 022 316 40 81, ecoles@nyon.ch Corentin Neuffer, 022 316 40 33, climat.durabilite@nyon.ch |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|--|--|---|---|-------------------------------|---|----------------------------|---|
| | | scolaires et accueils parascolaires | <p>repas de midi au restaurant scolaire de Nyon-Marens est de CHF 10.-, mais les élèves ne paient que CHF 8.-. La société Eldora SA gère les restaurants scolaires sous un contrat-cadre incluant des critères de durabilité et de santé, comme l'origine locale des produits et la suppression de l'huile de palme. Les critères sont évalués tous les deux ans, et en 2021, 80% des objectifs étaient atteints grâce à des pratiques comme l'utilisation exclusive de viande et d'œufs suisses.</p> <p>Depuis 2022, le personnel de restauration travaille également à élaborer des petits-déjeuners et des goûters qui respectent ces critères.</p> <p>Voici les adresses labellisées Fourchette verte : UAPE Le Ricochet, UAPE Le Grand T'Etraz, UAPE les Mangettes, UAPE les Classes Tartines, UAPE la Maison, UAPE le Cèdre Magique, UAPE Justakôté, APE la Cossynetel, APEMS du Rocher, APEMS du Cossy, Restaurant scolaire Nyon Marens, Fondation de la Crèche du Centre (Croquelune, Croquelune l'Union, Croquelune l'Etraz)</p> <p>De plus, dans l'Établissement primaire de Nyon-Jura et Prangins, des collations saines à base de fruits et légumes de saison sont préparées dans le cadre du programme Vital Pop. Ces collations sont distribuées aux élèves pendant la récréation, incitant à une consommation plus équilibrée dès le plus jeune âge. Il est prévu que ce projet s'étende à l'Établissement primaire de Nyon Léman.</p> | | | Soutien financier d'un montant de 2.- par repas au restaurant scolaire de Marens. | | |
| 44 | Soutien aux mesures de prévention et de promotion | Depuis 2000. Favoriser l'intégration des enfants, ainsi que la collaboration | a) Prélude (2022): programme de préparation à l'entrée à l'école pour les enfants allophones. Mis en place en collaboration avec les établissements scolaires, le programme Prélude s'adresse aux familles allophones dont l'enfant va débiter la 1P. | a) En 2024 : 24 enfants de 3 à 4 ans avec leurs parents, 14 nationalités. | a) 7 ateliers de mars à juin. | a) CHF 11'000.-. b) Coûts RH. | a) Gratuit. b) Gratuit. | a) Christiane Piazzini (SCS), 022 316 41 07, christiane.piazzini@nyon.ch b) Fanny Neyroud (SCS), 079 |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|------------------------------|--|--|----------------------------|------------------|-----------------------|---------------|--|
| | de la santé à l'école | avec les familles pour favoriser les relations de confiance. | Des ateliers thématiques sont organisés dans le but de découvrir le fonctionnement scolaire et les acteur-ric-e-s en lien avec l'école. Le but est de créer un premier lien de confiance entre les familles et l'école, favoriser l'intégration des enfants allophones, suggérer aux parents des activités simples à faire à la maison. b) Conseillère école famille : favoriser la collaboration entre familles, enseignant-e-s et enfants pour obtenir des relations de confiance et régler éventuellement certains problèmes. La conseillère rattachée au service de la Ville fait dorénavant partie du staff scolaire. Son action s'étend à tous les établissements scolaires de Nyon (primaires et secondaires). Cette personne va chercher à faciliter les relations école-famille, chercher des solutions aux besoins spécifiques de chacun (besoins sociaux, financier etc...) et conseiller, soutenir et écouter les familles. Mesure non obligatoire fournie par la Ville. Un second poste de Conseiller-ère école-famille sera créé en 2025. | b) élèves et leur famille. | b) Permanent. | | | 296 55 34, conseil.ecolefamille@nyon.ch |

5. Santé au travail

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Santé au travail ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées au sein d'une ou plusieurs entreprises. Elles cherchent à renforcer les compétences des employé·e·s ou de la direction en matière de santé ou à amener un changement structurel dans les entreprises (engagement de la direction, installation de douches, amélioration du climat, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|---|--|--|---|-------------------------------|---|--|--|
| | Nom de la mesure | <i>Année de mise en œuvre et but recherché</i> | <i>Brève description de la mesure</i> | <i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i> | <i>Fréquence de la mesure</i> | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i> | <i>Coûts bénéficiaires, canaux de communication et accessibilité personnes à mobilité réduite et défavorisées.</i> | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i> |
| 17 | Plan de mobilité de l'administration communale | 2008 : Encourager les pendulaires et les professionnel·le·s à se déplacer autrement qu'en voiture pour des aspects de santé, mais également de diminution de la pollution sonore et CO2 et pour l'exemplarité. | Plan de mobilité : mise en place d'un plan de mobilité avec 33 mesures pour les collaborateur·rice·s de la Ville de Nyon pour favoriser les déplacements en mobilité douce (pendulaires et professionnel·le·s). Diverses mesures mises en place : a) Subvention à l'achat d'abonnement de transports publics (100% pour un demi-tarif, 25% de réduction pour les autres abonnements) ou Publibike ; subvention à l'achat de cartes journalières pour les utilisateur·rice·s occasionnel·le·s ; vente de carnets de tickets de bus à tarif réduit. b) Achat d'une flotte de vélos électriques pour les déplacements des collaborateur·rice·s (36 vélos électriques pour les collaborateur·rice·s de l'administration en 2023) dans le cadre professionnel et privé. c) Mise à disposition d'un véhicule mobility de 7h30 à 17h30 en semaine pour leurs déplacements | L'ensemble du personnel communal. | Permanent. | a) e) En 2023, 288 subventions accordées aux employé·e·s communaux·ales pour un total de CHF 77'655.-. b) Depuis 2019, CHF 70'000.- pour l'achat de vélo. c) Environ 7000.- par an. f) Bike to work : Mise en place et coordination de l'action par le SDI, petit-déjeuner d'ouverture et repas de clôture | Participation aux coûts selon la mesure. | Caroline Dorst (SDI), 022 316 44 03, caroline.dorst@nyon.ch |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|---|--|--|---|--------------|--|---|--|
| | | | professionnels. d) Tarification des places de stationnement pour les collaborateur-riche-s. e) Subvention à l'achat d'un vélo (électrique ou musculaire). f) Mise en œuvre de mesures de sensibilisation à la mobilité durable (action Bike to work, prix Mobinno) g) en 2021, lancement de l'application « Guichet mobile » pour promouvoir le covoiturage entre collaborateur-riche-s. | | | pour les participant-e-s (42 en 2024), prix Mobinno : prix d'une valeur totale de CHF 1'000.-. | | |
| 18 | Groupe d'animation du personnel (GAP) | 2013 : Promouvoir le sport et le bien-être auprès des employé-e-s de la commune et créer du lien entre les services. | a) Organisation d'activités sportives (cours d'aquagym, pétanque, capoeira, badminton, boxe, yoga, etc.) chaque semaine sur le temps de midi. b) Inscriptions gratuites à certains événements (Tour du Pays de Vaud, Wake up and Run, Triathlon de Nyon, Company Cup, Vision du Réel, etc.). c) Abonnement annuel aux piscines offert d) Organisation d'activités artistiques et culturelles (cours de cuisine, atelier d'écriture, création florale, visite de musées, etc.) e) Organisation d'activités de responsabilité sociale (don du sang, plantation participative, distribution alimentaire, cours de sauvetage, etc.). | Employé-e-s et retraité-e-s de la Ville de Nyon. Le nombre de personnes dépend de chaque activité proposée. | Permanent. | CHF 10'000.- (toutes animations). Ressources humaines 2 personnes. | Gratuit. | Simon Luginbühl (SMM), 022 316 46 58, simon.lughinbuehl@nyon.ch Alizée Bariatti (SMM), 022 316 46 69, alizee.bariatti@nyon.ch |
| 21 | Soutien à la mise en place de plans de mobilité entreprise | 2014 : Soutenir les entreprises nyonnaises dans la mise en place de plans de mobilité afin d'encourager des déplacements décarbonés, réduire les | La Ville de Nyon propose d'accompagner les entreprises, en collaboration avec des bureaux spécialistes en la matière, dans la mise en place de plans de mobilité. Cette mesure permet de favoriser les modes de transport alternatifs à la voiture pour les collaboratrices et collaborateurs dans leurs déplacements pendulaires et professionnels en proposant aux entreprises diverses mesures à mettre en œuvre. Comme par exemple : l'accès à des vélos électriques pour les collaborateur-riche-s, plus de places pour les vélos ou encore des | Entreprises nyonnaises: depuis 2018, 65 entreprises ont reçu du soutien. | Sur demande. | Depuis 2018, soutien de 25'125.-, majoritairement pour l'achat de vélos. | Gratuit. Informations données aux entreprises qui s'installent à Nyon et annuellement lors de la rencontre des acteurs économiques. | Caroline Dorst (SDI), 022 316 44 03, caroline.dorst@nyon.ch website 1 website 2 |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|---|--|---|---------------------------------|--|--|---------------|--|
| | | nuisances (sonores, pollution, etc.) et promouvoir la mobilité active (vélo, marche, etc.). | subventions à l'achat de titre de transport alternatifs à la voiture. | | | | | |
| 35 | Actions pour la santé, la sécurité et le bien-être du personnel communal | 2018 : Assurer la protection de la santé au travail du personnel communal en mettant en place des mesures de prévention et de sensibilisation, conformément au concept MSST. | <p>a) Accompagnement transition de carrière : service de conseil aux employé-e-s pour des questions spécialisées en accompagnement professionnel.</p> <p>b) Formation pré-retraite : Possibilité offerte au personnel qui part à la retraite de suivre gratuitement une formation pré-retraite pour mieux appréhender ce stade de vie. Formation pratique pour la préparation à la retraite : Planifier financièrement sa retraite pour l'aborder sereinement, lutte contre l'isolement et maintenir une vie active.</p> <p>c) Formation pour favoriser la prévention et sécurité au travail (au-delà des MSST légale) : Depuis 2008, diverses formations suivies dans divers domaines en lien avec la santé (voir tableau annexe). La norme est respectée mais Nyon va au-delà en prenant en compte les enjeux de prévention.</p> <p>d) Formation à la communication interculturelle : Le but de cette formation est d'offrir aux employé-e-s des outils simples et facilement transposables dans leurs différentes pratiques afin de comprendre comment la culture façonne la communication. Il s'agit également de percevoir l'enrichissement qu'offre la diversité. Favorise la tolérance, la cohésion d'équipe et la bonne entente entre collègues.</p> <p>e) Dans le cadre de la journée mondiale de la santé</p> | Ensemble du personnel communal. | <p>b) Annuel.</p> <p>c) Ponctuelle mais régulière.</p> <p>d) Plusieurs fois par an.</p> <p>e) Annuelle.</p> <p>a) f) g) Sur demande.</p> | <p>c) d) e) f) peuvent être réalisées sur le temps de travail.</p> <p>a) Prise en charge total des coûts de la prestation.</p> <p>b) Budget formation employé-e-s, environ CHF 650.- par session.</p> <p>c) paiement des inscriptions et frais d'écologie.</p> <p>d) CHF 13'000.- par an.</p> <p>e) Ressources RH et financières.</p> <p>f) budget RH.</p> <p>g) une chargée de projet RH à disposition pour les demandes ; prestation d'ergonome prise en charge par RH</p> | Gratuit. | <p>a) Coach et cabinets de conseil externes selon le profil de la personne à accompagner et ses besoins</p> <p>b) Avantage</p> <p>c) e) Jehan Pittet (RH), jehan.pittet@nyon.ch, 022 316 44 38</p> <p>d) Véronique Schoeffel – Unbuntu communication</p> <p>f) Movis; www.movis.ch; 0848270270</p> <p>g) Geneviève Goy-Marchand (RH), 022 316 44 39, genevieve.goymarchand@nyon.ch</p> |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|--------|---------|--|-----------|------------|--|---------------|---------|
| | | | <p>et de la sécurité au travail, le 28 avril de chaque année, le service RH propose au personnel de la Ville des ateliers avec pour thématique la prévention de la santé au travail.</p> <p>f) "Personne de confiance" à disposition de l'ensemble des collaborateur·rice·s de la Ville en cas de difficultés dans le cadre professionnel et privé. En 2024, l'ensemble du personnel communal a été convié à une séance obligatoire afin de présenter le rôle et la mission de la personne de confiance et de le sensibiliser aux diverses situations problématiques dans le cadre professionnel</p> <p>g) Possibilité de bénéficier d'une place de travail avec un bureau réglable en hauteur pour les personnes ayant des douleurs de dos.</p> | | | (environ CHF 3'000.- par an), achat de matériel sur le budget du Service d'architecture. | | |

6. Espaces publics

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Espaces publics ». Il s'agit de mesures qui visent à réduire les influences physiques et chimiques nocives (bruit, fumée), à maintenir ou améliorer les ressources naturelles (eau, air, forêt) ou à créer des installations favorables à la santé sur le territoire communal (pistes cyclables, parcours balisés, places de jeux ou de sport). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|----------------------------------|--|---|--|-------------------------------|---|--|--|
| | Nom de la mesure | <i>Année de mise en œuvre et but recherché</i> | <i>Brève description de la mesure</i> | <i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i> | <i>Fréquence de la mesure</i> | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i> | <i>Coûts bénéficiaires, canaux de communication et accessibilité personnes à mobilité réduite et défavorisées.</i> | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i> |
| 10 | Infrastructures sportives | Depuis les années 70's. Soutenir le bien-être physique et mental de la population nyonnaise en améliorant l'offre de sports, de loisirs et d'activités intergénérationnelles variées, et en valorisant un environnement propice à la pratique sportive toute l'année. Organiser des événements | Les infrastructures sportives de Nyon sont cartographiées sur le géoportail map.cartolacote.ch : a) Espaces extérieurs : accès libre à 3 terrains multisports, 2 terrains en herbe, 2 mini-pitches de football, un terrain de beach sports (mai - septembre), une patinoire (novembre-mars), un skatepark, 2 aires de street workout, des appareils de fitness urbain, et 8 terrains de pétanque. b) Salles intérieures : 7 salles de gymnastique et boxe dans les écoles, accessibles aux élèves et associations. c) Grands complexes : Centre sportif de Colovray (géré par l'UEFA), Tennis Club de Nyon, Société Nautique de Nyon. d) Piscines : Piscine couverte du Cossy et piscine extérieure de Colovray, dont les installations sont en cours de rénovation. e) Nouvelles infrastructures : Suite à l'enquête de 2017, un complexe multisport à Colovray, incluant | a) Ouvertes à tous. Le public cible diffère en fonction des installations : enfants, adolescent-e-s, école, UAPE, centre des requérant-e-s d'asile, adultes, clubs sportifs, entreprises, seniors, etc. b) En priorité pour les écolier-ère-s des établissements | Permanent. | a) Entretien et rénovation des installations / équipements (budget global Ville de Nyon). b) Soutien financier et ressources humaines pour l'entretien. c) Soutien financier, notamment pour la rénovation des installations sportives. d) Frais d'entretien à la charge de la Ville. e) Un crédit de CHF 39'933'000.- a été accordé en 2023 pour la réalisation du Complexe multisport, du parc des sports et d'une centrale solaire. Plusieurs personnes au sein du | a) Gratuit. b) Gratuit. Les salles du Rocher, de Nyon-Marens et du Cossy sont accessibles pour des personnes à mobilité réduite. c) Prix appliqués par ces centres. d) - Gratuit pour les moins de 6 ans. - CHF 3.- pour les tarifs réduits (<18 ans, apprenti-e-s, AVS, AI, RI, Famille) - CHF 7.- pour les adultes. | a) b) d) Mathias Gallicchio (SMM), 022 316 46 59, mathias.gallicchio@nyon.ch h c) François Pernet (SDE), 022 316 42 93, francois.pernet@nyon.ch e) Colovray : Adrian Meredith (SDA), 022 316 41 66, adrian.meredith@nyon.ch Rocher : Annette Besson (SDA), 022 316 41 65, annette.besson@nyon.ch Liens : https://www.nyon.ch/vivre-a-nyon/loisirs-sport-et-nature/infrastructures-sportives/ |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|---|--|--|--|------------|--|---|---|
| | | majeurs et développer des infrastructures sportives adaptées aux besoins de la communauté. | un skate-park et d'autres installations, est en construction pour un accès inclusif aux sports pour tous, avec ouverture prévue en 2030. Rénovation de la piscine du Rocher avec dispositif de mise à l'eau pour les PMR: réouverture prévue en 2025. | scolaires de Nyon. Hors des horaires scolaires mises à disposition des associations sportives. c) d) Ouverts à tous et toutes. e) Complexe sportif de Colovray ouvert à toutes et tous ; piscine du Rocher destinée aux clubs et aux écoles. | | service des sports (SMM) et d'architecture (SDA) travaillent sur ce projet. Reconstruction complète de la piscine du Rocher pour un montant CHF 22'000'000.- (incluant le dojo et la halle d'accueil). | e) Tarif de Colovray variable selon l'utilisation des infrastructures ; piscine du Rocher selon la pratique en vigueur concernant les piscines. | https://www.nyon.ch/nyon-officiel/grands-projets/complexe-et-parc-multisports-de-colovray-1652/ |
| 13 | Aménagements favorisant le recours aux mobilités actives | 2010 : Création du Concept de mobilité urbaine dont le but est de définir des actions afin d'encourager le recours à la mobilité active et réduire le nombre de véhicules. | a) Stationnement : - Tarification favorisant le stationnement de courte durée en centre-ville. - Création de deux parkings relais (P+R) en 2014 et 2015 pour le stationnement de longue durée en périphérie. - Création de zones de stationnement limité (1 à 3 heures) en centre-ville pour favoriser le stationnement de courte durée pour les habitant·e-s et visiteur·euse-s. - Mise en place de stationnement privilégié de longue durée en 2015 pour les ayants-droits (habitant·e-s, entreprises, etc.). b) Bus et vélos : | Tou-te-s les Nyonnais-es. | Permanent. | a) Parking P+R : 3'218'000.- b) Bus: 4,2 millions de francs par an. c) Élargissement du chemin du Cossy : CHF 1'507'200.- Création du chemin de l'Hôpital : CHF 1'070'000.-. | a) Tarifs variables selon le type de stationnement. b) subventions voir mesure 12. c) Gratuit. | Caroline Dorst (SDI), 022 316 44 03, caroline.dorst@nyon.ch Sylvain Pacaud (SDT), 022 316 49 20, sylvain.pacaud@nyon.ch |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|--|--|---|---------------------------|------------|--|--|--|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un service de bus avec des passages toutes les 15 minutes en 2014. - Augmentation du nombre de supports vélos - Développement des vélos stations depuis 2016 : 15 stations en 2024 et système de location de vélo-cargos électriques en 2019. c) Plan piéton : <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de cheminements pour piéton-ne-s et vélos au carrefour route de Signy/Chemin de Précossy en 2018. Identification de six balades de nature en ville. - Piétonnisation du centre-ville en 2019. - Création d'un accès au quartier de la Petite-Prairie et élargissement du sentier du Cossy en 2021. - Création du chemin de l'hôpital permettant de relier la route de Divonne au Gymnase en 2023. | | | | | |
| 14 | Mesures d'agglomération du Grand Genève | 2014 : Augmenter l'offre en transports publics et en mobilité douce, diminuer les risques d'exclusion sociale, infléchir un développement trop axé sur la périurbanisation, poursuivre et renforcer la politique environnementale à l'échelle régionale. | <p>Le projet d'agglomération (PA) du Grand-Genève propose une vision coordonnée du développement urbain et des infrastructures de mobilité pour accompagner la croissance démographique. Il vise à réduire le transit dans les localités, faciliter l'accès aux grands axes interurbains et fluidifier les mouvements intra-urbains en renforçant les transports publics et les mobilités actives (vélos, piéton-ne-s).</p> <p>Exemples de mesures :</p> <p>a) Territoire urbanisé Nyon-Prangins-Eysins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Objectif : Améliorer l'accessibilité en mode doux à la gare de Nyon. - Mesures : Passerelle Prangins-Nyon, passerelle Bois-Bougy, station de vélos. - Chronologie : Études de détail (2021), début des travaux (2025), mise en service (2026-27). <p>b) Route de Divonne :</p> | Tou-te-s les Nyonnais-es. | Permanent. | <p>La Commune de Nyon, avec un cofinancement fédéral d'environ 40%, est impliquée dans ces mesures.</p> <p>a) Coût total passerelle Nyon-Prangins après déduction des subventions (Canton, Confédération, DISREN) : CHF 1'392'500.- Coût total passerelle Bois-Bougy (idem) : CHF 3'122'400.-.</p> <p>Les coûts pour les études déjà réalisées dans le cadre de la phase de préparation : CHF 792'000.- TTC.</p> | <p>Gratuit.</p> <p>Ces infrastructures de mobilité douce seront accessibles et praticables par tou-te-s, intégrant les personnes âgées, à mobilité réduite ou encore en situation de handicap.</p> | <p>Franck Giraud (SDT), 022 316 49 17, franck.giraud@nyon.ch</p> <p>Sylvain Pacaud (SDT), sylvain.pacaud@nyon.ch, 022 316 49 20</p> <p>Anas Akry (SDI), 022 316 47 88, anas.akry@nyon.ch</p> |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|---------------------------------------|--|---|---------------------------|------------|--|---------------|---|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> - Objectif : Requalification en faveur des transports publics et de la mobilité douce (Mesure n° 31-9). - Approche : Aménagements conviviaux et sécurisés, végétalisation, démarche participative avec les résidents et commerçants. - Chronologie : Phase de conception (2024), appel d'offre (2025), début des travaux (2026), fin des travaux (2027). c) Requalification de la RC1 Nyon-Prangins : <ul style="list-style-type: none"> - Objectif : Créer un site propre pour les cycles, réduire le gabarit routier pour respecter la limitation de vitesse, ajouter des éléments paysagers. - Impact : Rendre cet axe accessible à toutes les formes de mobilité. | | | <ul style="list-style-type: none"> b) Crédits d'un total de CHF 1'050'000.- pour l'établissement des études pour la requalification de la route de Divonne. c) Crédit de réalisation CHF 1'807'000.-. | | |
| 15 | Pacification du réseau routier | 2017 : Réduire les nuisances sonores et les impacts environnementaux des axes routiers en installant des revêtements phono-absorbants et en sensibilisant aux bonnes pratiques dans les zones à vitesse limitée. | <ul style="list-style-type: none"> a) Mise en place de zones de modération de la circulation. 10,6 km de zone 30 existante à Nyon 2,2 km de zone 20 existante à Nyon 1 km de zone piétonne existante à Nyon Projeté : 14,1km de rues à 30km/h courant 2025 b) Mise au clignotant des feux de signalisation la nuit afin de réduire les nuisances sonores liées aux freinages/démarrages. c) Lors du dépassement des valeurs de bruitage, les communes sont tenues de prendre les mesures adéquates en vue de leur réduction aux valeurs maximales fixées par la loi. Afin de réduire le bruit routier et par conséquent améliorer la qualité de vie des habitant-e-s, le déploiement de revêtements phono-absorbants se poursuit. 2018 : Quai des Alpes. 2018 : Avenue des Eules - entre giratoire de Saint-Cergue et route de Signy. 2023 : Route du Lac (RC1). | Tou-te-s les Nyonnais-es. | Permanent. | <ul style="list-style-type: none"> a) En 2023, redit de 313'800.- pour le passage de 20 axes à vitesse réduite et les études préalables au passage à 30 km/h d'axes communaux affectés à la circulation générale. b) En 2023, redit de 40'000.- pour la mise au clignotant des feux de certains carrefours c) Le coût total de l'opération réparti sur les années 2017 à 2023 s'élève CHF 4'935'000.- HT pour la commune. | Gratuit. | Jean-Marc Favre (SDI), 022 316 47 60, jm.favre@nyon.ch Franck Giraud (SDT), 022 316 49 17, franck.giraud@nyon.ch |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|---------------------|---|---|---------------------------|------------|--|---------------|---|
| 2 | Plan lumière | 2020 : Protéger l'environnement nocturne, réduire la consommation d'énergie, valoriser la mobilité douce et sensibiliser les entreprises, commerces et particuliers dans le choix de leurs propres éclairages (horaires, types de support, couleurs, implantation, etc.). | <p>En adoptant un Plan Lumière, la Ville a souhaité se doter d'un outil stratégique pour offrir à la population une ambiance nocturne chaleureuse tout en répondant aux défis environnementaux auxquels elle doit faire face. Il favorise la mise en place de lumières sobres et économes adaptées à la catégorie d'espace public (places, rues de transit, rues à faibles trafic, etc.). Sa mise en place permet un meilleur respect de la chronobiologie.</p> <p>a) En octobre 2019, la Ville et le bureau belge Radiance 35 ont invité les habitantes et habitants de Nyon à déambuler dans l'espace public à la tombée de la nuit pour recueillir leurs sentiments face à l'éclairage et à l'ambiance nocturne de la ville. Le but de cette démarche participative était de recueillir les impressions et observations d'usagers et d'usagers sur l'éclairage public.</p> <p>b) Septembre 2021: publication du Plan Lumière communal approuvé par le Conseil communal. Celui-ci implique les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminution de l'éclairage de 50% pour les réseaux de transit de 22h à 5h - Extinction des lumières à 22h dans les zones sensibles - Suppression de luminaires non nécessaires sur certains chemins dans les zones sensibles <p>c) 2023: Réalisation de la phase 2 du Plan Lumière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement de vieilles ampoules par du LED - Mise en place d'un système de télégestion <p>La mise en œuvre du plan lumière a été pensée pour se faire sur le long terme, en intégrant également des recommandations pour les privé-e-s et les commerces. Elle s'intégrera dans tous les projets d'aménagement de l'espace public.</p> | Tou-te-s les Nyonnais-es. | Permanent. | <p>a) Crédit d'étude (2019) de CHF 85'000.- pour la réalisation du plan lumière de Nyon.</p> <p>Ressource RH : 1 personne</p> <p>c) Crédit de réalisation (2023) : 2'340'880.- HT.</p> | Gratuit. | Sylvain Pacaud (SDT), sylvain.pacaud@nyon.ch, 022 316 49 20 |

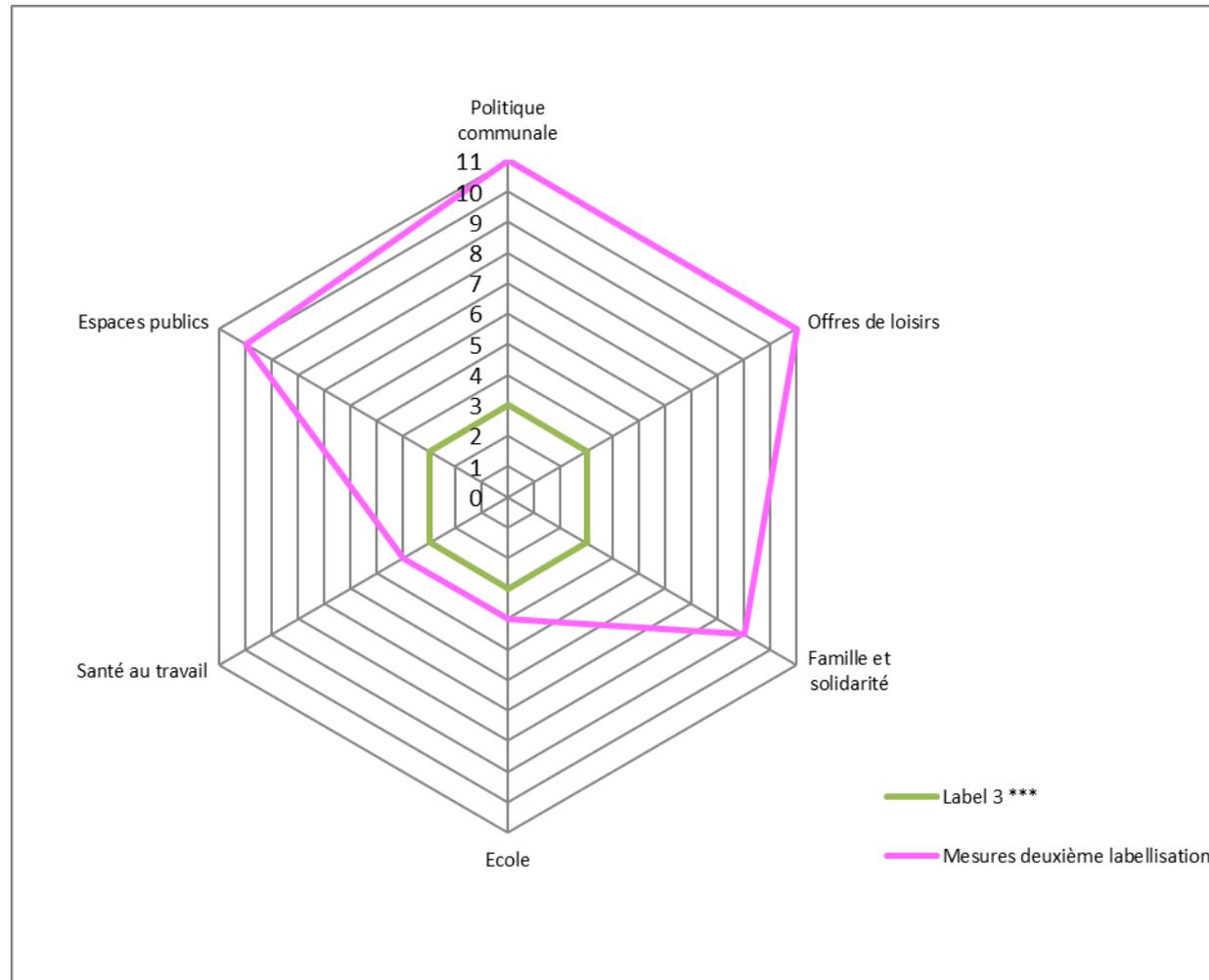
| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|---|---|---|--|---|--|---|--|
| 31 | Promotion du jardinage et de l'agriculture urbaine | 2007 : Promouvoir la pratique du jardinage en milieu urbain, lutter contre les îlots de chaleur, embellir et végétaliser l'espace public, créer des liens avec le voisinage, favoriser une alimentation locale et durable et la rendre accessible aussi aux populations défavorisées. | Depuis 2020, Nyon centralise l'accès aux informations et aux parcelles pour les citoyen-ne-s et propose plusieurs formes de jardinage urbain : a) Carrés potagers : Espaces en bois de 1m ² sur parcelles publiques ou privées. Trois types : privés (dans les quartiers), en libre-accès (gratuits) et éducatifs (écoles et unités d'accueil). Actuellement, 40 carrés répartis sur 5 écoles primaires et 15 au Gymnase de Nyon, entretenus par les habitant-e-s durant les vacances. b) Plantages et jardins potagers : 105 parcelles (5m ² à 100m ²) pour cultiver et favoriser les échanges entre voisin-e-s. Situés aux Jardins de la Paix, Jardins de Mangette, Jardins de Pré de l'Oie, Parc du Buis et Vallon de la Combe. c) Jardin collectif de La Vie-Là : Jardin de 150m ² cultivé collectivement à la maison de quartier La Vie-Là, dédié à l'apprentissage et à la sensibilisation à la nature. Permanences jardinage les mardis de mars à octobre. d) Jardins potagers communaux : Terrains avec logistique de base et encadrement pour favoriser rencontres et sensibilisation écologique. Cinq sites à Nyon, avec une charte encourageant des pratiques durables et collectives. e) Formation au jardinage : Séances organisées sur demande pour partager les bonnes pratiques et répondre aux questions. Quatre formations proposées en 2022. f) Arbres fruitiers : Intégrés aux nouveaux aménagements depuis 2007 et conservation des variétés anciennes. Récoltes gratuites pour la population, favorisant une alimentation saine. | a) Pour toute la population, sur inscription. Pour les carrés pédagogiques : les élèves du primaire et les gymnasien-nes. b) Pour toute la population, sur inscription. c) d) f), h), i) Toute la population. e) Utilisateur-ric-e-s des parcelles de jardinage : entre 13 et 20 personnes par formation. g) Les écolier-ère-s (en 2024 4 classes soit 58 élèves) et les bénéficiaires de la Soliderie. | a) b) d) Permanente c) Tous les mardis, de mars à octobre, le collectif du jardin tient une permanence jardinage de 16h30 à 18h30. e) Actions ponctuelles : En 2022, 4 formations ont été proposées aux habitant-e-s cultivant une parcelle communale. f) Implantation nouveaux arbres ponctuelle en fonction des opportunités et nouveaux projets du SDE mais | a) b) c) d) soutien financier dans l'achat et la mise en place des parcelles et terre (variable, budget de fonctionnement), accompagnement de leur installation, négociation avec régie et groupe d'habitant-e-s, communication/organisation de départ: soutien en personnel. e) Soutien en personnel f) Soutien matériel et en personnel. g) 15'000.-. h) Location de l'emplacement à tarif abordable (env. 20.-/jour). i) CHF 131'300 pour la 1re phrase d'extension. | a) b) c) d) Majoritairement gratuit ou moyennant des coûts modestes pour les utilisateur-ric-e-s (notamment pour les frais de facturation de l'eau). e) f) g) Gratuit. h) géographiquement accessible à tou-te-s. | Gea Bonneti (SCS), 022 316 40 61, gea.bonneti@nyon.ch Vincent Menu (SDE), 022 316 42 99, vincent.menu@nyon.ch |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|--|---|--|---------------------------|---|--|---------------|--|
| | | | <p>g) Potager pédagogique à la Duche : Destiné aux écoles de Nyon, avec une production distribuée à l'épicerie solidaire "La Soliderie" (cf. mesure N°7).</p> <p>h) Producteur local à St-Martin : Présence trois fois par semaine en complément du marché du samedi, facilitant l'accès aux produits locaux.</p> <p>i) Doublement des parcelles de jardins potagers : Stratégie en cours pour répondre à la forte demande, tout en garantissant une approche durable et respectueuse de l'environnement.</p> | | <p>récolte des fruits permanente.</p> <p>g) h) i) Permanente.</p> | | | |
| 34 | Gestion durable des espaces verts | <p>Un certain nombre de mesures ont été entreprises depuis de nombreuses années, dont la gestion différenciée développée depuis 25 ans.</p> <p>Les objectifs incluent la promotion de la biodiversité et de la santé, l'intégration d'arbres et de structures végétales dans les réaménagements, et la gestion raisonnée de l'eau avec une réduction des pesticides, désherbants et engrais. Ils visent également à créer</p> | <p>a) Abandon progressif des herbicides et pesticides chimiques (hors terrains de sport) pour des traitements biologiques et interventions mécaniques, nécessitant un investissement important de la Ville.</p> <p>b) Création de corridors verts (Jura-Lac) avec arbres et haies pour améliorer la qualité de vie et la santé publique.</p> <p>c) Gestion différenciée des 36 ha d'espaces verts de la ville favorisant les prairies fleuries, améliorant la biodiversité et la qualité de vie.</p> <p>d) Aménagement de forêts urbaines avec passerelles et zones de détente pour encourager la population à profiter de ces espaces, bénéfiques pour la santé.</p> <p>e) Lutte contre les plantes invasives de manière mécanique pour prévenir les allergies et la destruction du patrimoine.</p> <p>f) Installation de niches écologiques et abris pour favoriser la biodiversité en milieu urbain, avec conseils pour la population.</p> <p>g) Création de prairies diversifiées pour augmenter la biodiversité et offrir des espaces esthétiques et de détente.</p> <p>h) Mise en place de ruchers urbains pour favoriser la</p> | Tou-te-s les Nyonnais-es. | <p>a, b, c, e, f, h, i, j,k,l, permanente.</p> <p>d) Actions tous les 2 à 3 ans pour rénovation des sentiers, reconstruction tous les 10-15 ans des passerelles.</p> <p>g) Actions ponctuelles, selon opportunités.</p> | <p>a) b) c) d) f) g) h) CHF 1'220'000.- pour l'entretien et frais de personnel (15 horticulteur-riche-s-paysagistes.</p> <p>e) CHF 750'000.-.</p> <p>i) subvention de la Confédération pour 95% des projets si conditions réunies donc la commune paie les 5% restant (projet à plusieurs millions) + ressources humaines de la Ville, un chef de projet qui suit les projets de renaturation.</p> <p>j) 750'000.- d'investissement pour la Ville; 75'000.- annuels pour l'octroi de subventions.</p> <p>k) pas de coût pour la commune.</p> <p>l) budget de</p> | Gratuit. | <p>a) à h) et j) à l)Service de l'environnement, différents responsables selon sujet - 022 316 42 90</p> <p>i) Service des infrastructures, 022 316 47 50, infrastructures@nyon.ch</p> |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|--|---|---|---------------------------|------------|--|---|--|
| | | des espaces de détente en forêt, à favoriser la nature en ville pour améliorer la santé publique, à promouvoir et certifier le bois régional, et à renaturer et entretenir les cours d'eau de la ville. | <p>pollinisation et réduire le nombre de guêpes dangereuses.</p> <p>i) Renaturation de cours d'eau pour améliorer le cadre de vie, réduire les risques d'inondation et offrir des espaces naturels apaisants.</p> <p>j) Arrachage des lauriers et thuyas avec subventions pour leur remplacement chez les propriétaires privé-e-s.</p> <p>k) Mise en place d'une réserve forestière (min. 40ha) au bénéfice d'un statut de protection pour 50 ans.</p> <p>l) Préservation de biotopes particuliers : tourbières, prairies et pelouses sèches, pâturages boisés, murs en pierre sèche, lisières, cordons bordant les cours d'eau.</p> | | | fonctionnement des services communaux. | | |
| 37 | Grands projets d'aménagement pour favoriser le bien-être des citoyen-ne-s dans la ville de demain | 2016 : Nyon est une ville en pleine expansion. Pour accompagner son développement, la Ville de Nyon s'engage à développer des projets qui tiennent compte du changement climatique et du bien-être des habitant-e-s. Recréer des lieux de partage, de convivialité, de verdure et de fraîcheur. | <p>a) Parc Perdttemps : Transformation d'un parking de 3 ha en parc urbain avec parking souterrain, renforçant l'attractivité du centre-ville. Le projet intègre la population via des démarches participatives à chaque étape.</p> <p>b) Gare de Nyon : En collaboration avec les CFF, création d'un espace plus vert et animé mêlant transports, commerces et logements. La population est impliquée via des consultations adaptées à chaque phase du projet.</p> <p>c) Rives du lac : Réaménagement de six secteurs pour améliorer l'accessibilité et l'attractivité du lac. Le projet inclut un port optimisé, une extension du musée du Léman et des espaces publics conviviaux et écologiques.</p> <p>d) Nouveaux parcs : Création de sept parcs dans le cadre de la stratégie de végétalisation, offrant des espaces naturels rafraîchissants aux Nyonnais-es.</p> | Tou-te-s les Nyonnais-es. | Permanent. | <p>a) CHF 80 millions.</p> <p>b) Crédit de CHF 905'000.- pour le développement du secteur Gare et l'organisation d'une étude-test.</p> <p>c) Crédit de 845'000.- pour les études.</p> <p>d) Le Conseil communal a validé le principe de création de ces parcs ; les crédits d'études et de réalisation feront l'objet de préavis ad hoc.</p> | Gratuite Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite réfléchi dans le cadre de ces nouveaux projets. | <p>a) Valeria Pagani (SDT), 022 316 49 19, valeria.pagani@nyon.ch</p> <p>b) Marie Bussard (SDT), 022 316 49 07, marie.bussard@nyon.ch</p> <p>c) Sylvain Pacaud (SDT), 022 316 49 20, sylvain.pcaud@nyon.ch</p> <p>d) Laetitia Thomet (SDT), 022 316 49 04, laetitia.thomet@nyon.ch</p> |

| N° | Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact |
|----|---|---|--|---|-------------------------|---|---|--|
| 38 | Aménagements de l'espace public favorisant le bien-être des habitant·e·s | Favoriser les interactions sociales et la promenade. Rendre les aménagements de l'espace public attrayant pour encourager les sorties à l'extérieur, notamment dans les promenades, les parcs, etc. | <p>a) Toilettes publiques : Construction, rénovation et entretien de 15 toilettes publiques pour favoriser la propreté et l'accessibilité pour les seniors et personnes à mobilité réduite, et encourager l'utilisation des espaces publics.</p> <p>b) Banc de l'amitié (remplacé en 2022): Mise en place d'un banc dans une école primaire (accessible au public), incitant à la communication et réalisé par des personnes handicapées.</p> <p>c) Boîtes et armoires d'échanges : elles permettent de déposer et récupérer des objets inutilisés. Ceci favorise la cohésion sociale et soutient les familles avec moins de ressources. Des parrains-marraines veillent à leur entretien. Ce projet favorise les liens de proximité et l'implication des Nyonnais·es dans la vie de leur quartier.</p> | a) c) Toute la population. b) Une centaine élèves + la population qui le souhaite. | a) b) c) Permanente. | <p>a) Coût d'entretien CHF 52'500.- par an.</p> <p>b) Soutien financier : CHF 5'266.- (achat du banc)</p> <p>c) Construction des boîtes par les collaborateur·rice·s de la Ville.</p> | Gratuite a) 11 des 15 toilettes publiques sont accessibles pour les personnes handicapées. | <p>a) Valentin Baertschi (SDA), 022 316 41 76, valentin.baertschi@nyon.ch</p> <p>b) Christiane Piazzini (SCS), +41223164107, christiane.piazzini@nyon.ch</p> <p>c) Gea Bonnetti (SCS), 022 316 40 61, gea.bonnetti@nyon.ch</p> |
| 40 | Aménagements favorisant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite | 2013 : Amélioration de l'accessibilité des lieux publics aux PMR | <p>a) Mesures mises en place pour faciliter l'accessibilité des PMR dans les lieux publics:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude de faisabilité pour l'installation d'un ascenseur à la bibliothèque. - Etude pour l'amélioration de l'accessibilité des WC à la Salle communale et au Musée romain. - Installation de deux rampes d'accès au Conservatoire et d'une à la Grenette. - Etude pour l'amélioration du stationnement pour PMR au théâtre de Marens. - Remplacement des pavés devant la bibliothèque pour en faciliter l'accès. - Installation d'une main courante du Musée romain <p>b) Abaissement des trottoirs et réaménagement d'axes routiers pour permettre l'accessibilité des PMR et des ainé·e·s.</p> <p>c) Mise en conformité des arrêts de bus avec la LHand.</p> | Tou·te·s les PMR. | Permanent. | <p>a) Soutien financier et en personnel, mesures financées par le crédit-cadre pour l'entretien des bâtiments communaux d'un montant de CHF 4'000'000.- pour les années 2023-2024</p> <p>b) Coûts intégrés dans les crédits de réalisation</p> <p>c) Crédit de CHF 1'222'000.-.</p> | Gratuit. | <p>a) Service d'architecture, 022 316 41 60, architecture@nyon.ch</p> <p>b)c) Lévy Sharabi (SDI), 022 316 44 02, levy.sharabi@nyon.ch</p> |

En un graphique, voici le bilan des actions existantes à Nyon



Points forts

| | |
|--|---|
| <p>Participation</p> | <p>Pour rappel, la participation communautaire est au cœur de la promotion de la santé (Charte d'Ottawa, 1986). Consulter directement les publics cibles visés par les différentes mesures permet à la population de mieux maîtriser les décisions qui influencent leur santé. Ces démarches facilitent également une identification plus précise des besoins réels de la population, permettant d'y répondre de manière plus efficace, tout en renforçant l'adhésion aux mesures de promotion de la santé et en consolidant la cohésion sociale.</p> <p>La création du Forum seniors, du Conseil des jeunes, des scrutins consultatifs des jeunes, ainsi que l'intégration de démarches participatives dans le Plan lumière, les Plans de déplacement scolaires, l'aménagement du Parc Perdtemps, de la gare de Nyon et du projet d'agglomération (PA) témoignent de la volonté de la Ville de faire entendre la voix de ses habitants.</p> |
| <p>Intégration et inclusion</p> | <p>Diverses actions menées par la Ville de Nyon visant à construire une société plus inclusive et équitable méritent d'être mises en avant. C'est notamment le cas des initiatives favorisant l'intégration des populations migrantes, comme la Semaine contre le racisme, le programme Prélude destiné aux enfants allophones, l'accompagnement professionnel et individuel des populations migrantes pour améliorer leur employabilité, ainsi que l'offre gratuite de cours de français avec garderie.</p> <p>La Ville veille également à inclure les seniors dans la vie communale. La création d'une association des seniors, le plan canicule, et l'organisation d'actions concrètes (cadeaux, sortie en bateau, soirées d'information, anniversaire des nonagénaires) permet de répondre à certains enjeux comme l'isolement, une problématique fréquente chez cette population.</p> <p>Enfin, la mise à disposition de protections périodiques gratuites est une initiative innovante à valoriser. Elle répond à une problématique taboue qui touche particulièrement les femmes en situation de précarité. La désinformation et le manque d'accès à des protections périodiques peut entraîner exclusion, absentéisme scolaire et risques sanitaires graves, justifiant pleinement cette action en faveur de la santé et de l'égalité des femmes.</p> |
| <p>Cohésion sociale et culture</p> | <p>La cohésion sociale a un impact direct sur la santé des individus. Une forte solidarité au sein d'une communauté est associée à des comportements favorables à la santé, ainsi qu'à un meilleur bien-être et une qualité de vie améliorée. Les activités proposées par les maisons de quartier et l'initiative « Compagnie de quartiers » sont un bon exemple d'actions contribuant à renforcer le lien social. Elles favorisent le vivre-ensemble, les rencontres intergénérationnelles et interculturelles au sein de la population. D'autres actions culturelles et pluridisciplinaires, telles que le festival <i>Un été sous les marronniers</i>, qui vise à offrir à la population un espace d'échange et de partage tout en incluant les populations vulnérables, sont également à valoriser. Le soutien communal aux associations locales œuvrant dans les domaines de la culture, du social et du sport joue aussi un rôle essentiel dans cette dynamique.</p> |
| <p>Promotion de l'activité sportive pour toutes et tous</p> | <p>La Ville de Nyon a une offre sportive très diverse pour sa population. Elle met à disposition des infrastructures sportives de qualité pour encourager différents types de sport (élite, populaire, santé et handicap). L'accès libre à divers terrains (multisports, football, beach sports, pétanque), une patinoire saisonnière, un skatepark, des équipements de street workout et de fitness urbain est à valoriser ainsi que des salles de gymnastique et de boxe dans les écoles, accessibles aux élèves et aux associations. La rénovation des piscines et la construction d'un complexe multisport attestent également l'investissement de la commune dans la promotion de l'activité physique.</p> |

| | |
|-----------------------|--|
| | <p>La Ville veille à proposer des offres adaptées aux différentes phases de vie de la population. Le « sport libre en salle pour famille » propose des actions pour des enfants et leurs parents. Les jeunes profitent d'une belle offre d'activités sportives et culturelles en dehors de l'école et durant les vacances scolaires. D'autres initiatives comme Mouv'Nyon ou sport libre estival proposent des activités sportives à bas prix ou gratuites pour la population en générale.</p> <p>La Ville démontre son engagement pour un sport inclusif en organisant des événements adaptés aux seniors et aux personnes en situation de handicap. Des initiatives comme le Form'Nyon, le Tournoi Seven, le tournoi du club des fauteuils roulants de Genève, le triathlon de Nyon, ainsi que le soutien aux athlètes en situation de handicap et l'aménagement d'infrastructures accessibles, illustrent ces efforts concrets en faveur d'un accès au sport pour toutes et tous. La création d'un groupe animation du personnel, favorisant l'activité physique et la cohésion au sein des collaborateurs communaux est également à valoriser.</p> |
| Accessibilité | <p>La Suisse a ratifié la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) en 2014. Elle s'est engagée à éliminer les obstacles auxquels sont confrontées les personnes handicapées, à protéger celles-ci contre les discriminations et à promouvoir leur inclusion et leur égalité au sein de la société civile. La Ville de Nyon contribue à ces engagements avec différentes mesures mises en place sur son territoire comme l'abaissement des trottoirs, le réaménagement d'axes routiers et la mise en conformité des arrêts de bus avec la LHand. La Ville encourage également l'inclusion et la mobilité des seniors et des personnes à mobilité réduite avec la construction, rénovation et entretien de 15 toilettes publiques et en améliorant l'accessibilité des lieux culturelles.</p> |
| Durabilité | <p>La durabilité et la santé sont étroitement liées. Un environnement durable constitue un déterminant majeur de la santé. À travers sa politique climatique, énergétique, de végétalisation et de biodiversité, la Ville réaffirme son engagement face à l'urgence climatique et à ses impacts de plus en plus palpables. Des projets concrets, tels que le Parc Perdttemps, la création de nouveaux espaces verts, le réaménagement de la gare et des rives du lac, le développement du jardinage urbain, une gestion durable des espaces naturels, ainsi que des subventions pour des initiatives en faveur de la durabilité, contribuent à un environnement plus résilient et durable. Ces actions permettent non seulement de lutter contre les îlots de chaleur et d'autres défis environnementaux, mais aussi de renforcer la cohésion sociale et l'inclusion des populations vulnérables.</p> |
| Mobilité douce | <p>En s'engageant en faveur d'une mobilité plus douce et respectueuse de l'environnement, la Ville favorise les déplacements actifs et contribue à la santé de sa population. La création de zones piétonnes et de zones limitées à 20 ou 30 km/h, ainsi que d'autres aménagements visant à apaiser le trafic routier, améliorer l'accessibilité et encourager la multimodalité, créent un cadre propice à une mobilité plus douce et active. Des subventions pour l'achat d'abonnements de transport et de vélos, ainsi que l'organisation d'événements comme la Semaine de la mobilité, complètent ces actions, car elles agissent à la fois sur la motivation et sur les connaissances des individus. Il conviendrait également de valoriser le Plan de mobilité de l'administration communale ainsi que le soutien apporté aux entreprises locales pour la mise en place du leur.</p> |



Unisanté : conseil et accompagnement pour la promotion de la santé et la prévention dans les communes vaudoises

Afin de poursuivre la mise en œuvre des mesures de promotion de la santé et de prévention, en améliorant les mesures existantes ou via de nouvelles interventions, Unisanté se tient à disposition pour un soutien, une expertise et un accompagnement dans vos projets existants ou à venir, et pour faire le lien avec d'autres experts de la promotion de la santé et la prévention. Pour plus d'informations, contactez l'Unité interventions communautaires : communes@unisante.ch.

Le site internet du label « Commune en santé » (<https://labelcommunesante.ch>) constitue une source d'inspiration, car il est possible d'y trouver beaucoup de mesures. Le répertoire de mesures permet une recherche par mots-clés, public cibles, ou thématiques (sous l'onglet *Mesures, Répertoire de mesures*).

Le site internet du projet « Environnements favorables à la santé » (www.environnements-sante.ch) contient un répertoire de mesures en ligne, lequel détaille une cinquantaine de mesures structurelles rédigées par Unisanté, en collaboration avec la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, et avec le soutien d'une trentaine d'experts de différents domaines.

